L'Union des Cantons de l'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur

Le Naturaliste Canadien Université Laval, Québec

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"RÉDIGÉ EN COLLABORATION"

65me ANNEE — ARTHABASKA, JEUDI, 12 FEVRIER 1931 — No. 10

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
$1.60 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

ANNONCES

Insertions, la ligne . . . . 30 centins
Insertions subséquentes . . 20 "
Baptêmes, Mariages. Sépultures 25 "
Gratis pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérés comme annonces, à 2 centins la ligne.

L'HON. M. ADELARD GODBOUT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE REND HOMMAGE AUX CULTIVATEURS

Le ministre de l'Agriculture prononce son premier discours à la Chambre depuis qu'il a succédé à l'hon. J.-L. Perron et fait honneur à son Alma Mater.—Les succès remportés par nos agriculteurs.—Progrès de l'enseignements.—Beaux résultats des fermes de démonstration et des concours de fermes.—Le nouveau ministre veut préparer les jeunes fermiers pour l'avenir.

Assemblée Législative de Québec, 6 février 1931.—L'hon. M. Adélard Godbout a prononcé hier son premier discours à la Chambre depuis qu'il a succédé à l'hon. J.-L. Perron. Quatre députés ont parlé après le ministre de l'Agriculture, M. Armand Crépeau (Sherbrooke), qui a proposé un amendement, M. Maurice Duplessis (Trois-Rivières), M. le Dr Pierre Gauthier (Portneuf) et M Edgar Rochette (Charlevoix-Saguenay). Après le discours de M. Duplessis, la Chambre a rejeté par un vote de 8 contre 42 l'amendement Crépeau puis deux autres discours ont été prononcés par des députés de la droite, tous les membres de la gauche ayant pris la parole, à l'exception de M. Camillien Houde, Chef de l'Opposition. A 10 heures 15, le Premier Ministre demanda si d'autres députés voulaient prendre part à la discussion. Personne ne se leva. Le débat fut alors déclaré clos et l'hon. M. Taschereau se réserva son droit de réplique pour mardi prochain.

C'est l'hon. M. Godbout qui a prononcé le plus long discours de la journée. Le ministre de l'Agriculture a parlé pendant une heure et demi. Il avait un superbe auditoire. La députation était presque au grand complet et les galeries étaient bondées. Les professeurs et les élèves du Séminaire de Québec, qui viennent passer leur congé du jeudi à la Chambre étaient là et ils ont dû être, comme tout le monde, fiers de ce jeune Canadien-François de trente-huit ans qui préside depuis quelques mois aux destinées de l'Agriculture en notre province. Car le nouveau ministre (politique mise à part) a été très bien et il a donné un bel exemple à notre jeunesse.

L'hon. M. Godbout a une voix sympathique. Il parle avec une correction parfaite. Son attitude est d'une dignité impressionnante. Depuis qu'il a quitté le Collège d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, où il a acquis sa belle formation, il a été agronome et professeur. Il parle d'Agriculture avec autorité, comme M. le docteur Arthur Rousseau parle de Médecine et M. le juge Ferdinand Roy traite un point de droit. Il possède la science agricole, qui n'a aucun secret pour lui, et par-dessus tout il aime la terre et les hommes des champs. Il signalait les progrès de l'enseignement agricole, exprimait son admiration pour nos grandes Ecoles d'Agriculture et mentionnait que les écoles secondaires ont déjà formé cent jeunes agriculteurs. M. Paul Sauvé, le jeune député de Deux-Montagnes, lui posa une question.

M. Paul Sauvé.—"Combien de ces élèves sont retournés à la terre ?"

L'hon. M. Godbout.—"Environ quinze pour cent (avec émotion). Je suis fier de ces jeunes gens qui sont retournés à la terre et, en toute sincérité, je les envie !"

En vérité, le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière peut s'enorgueillir d'un aussi brillant sujet.

Si l'hon. M. Godbout a démontré sa haute compétence en agriculture, il a prouvé que comme debater il peut rendre des points à plus d'un membre de la Législature. Il est habile à la riposte.

La séance est ouverte à 3 heures 30. L'hon. M. T.-D. Bouchard est au fauteuil.

La routine est expédiée en cinq minutes.

Le Président Bouchard donne la parole à l'hon. M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, pour continuer le débat sur le budget.

L'hon. M. Adélard Godbout.—"Me sera-t-il permis, M. l'Orateur, avant de discuter le budget qui est soumis à cette Chambre, de faire une mise au point sur des déclarations que l'on m'a prêtées à la suite d'une réunion à Drummondville. L'hon. député de Maisonneuve a prétendu que j'avais fait des comparaisons entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Je n'ai fait aucune comparaison. Ce que j'ai dit, c'est qu'il ne fallait pas attribuer les causes de la crise au gouvernement de Québec. J'ai aussi essayé de démontrer l'absence de bonne foi de nos adversaires sur ce point. L'hon. député de Maisonneuve m'a encore fait faire d'autres déclarations et il a affirmé que le traité de la Nouvelle-Zélande avait ruiné notre industrie laitière. Ce traité a été aboli et la conséquence a été de faire baisser le prix du beurre chez nous."

M. W. Tremblay.—"L'hon. ministre aura-t-il le courage de dire le nombre de livres de beurre de la Nouvelle-Zélande qui sont entrées au pays durant le régime de M. King ?"

L'hon. M. Adélard Godbout.—"Je regrette de ne pouvoir..."

M. Tremblay.—"C'est bien malheureux."

L'hon. M. A. Godbout.—"Ah ! vous allez avoir une réponse. Je ne puis donner exactement le nombre de livres de beurre entrées au pays sous le régime de M. King. Ce que je sais, c'est qu'il y a dans les entrepôts au Canada, 2 millions de livres de beurre de plus qu'à pareille date, l'an dernier." (appl.)

M. Tremblay.—"Conséquence du régime King".

L'hon. M. Godbout.—"Il est injuste de parler ainsi, comme il serait injuste de tenir responsable d'un pareil état de chose le nouveau gouvernement fédéral. Tout ce que j'ai dit à Drummondville, c'est ceci : "Cultivateurs soyez en garde contr eles gens qui exploitent le sentiment populaire dans un bénéfice politique." On m'a accusé d'avoir affirmé que M. Laurent Barré avait été mis à la porte de l'Union Catholique des Cultivateurs. Je n'ai jamais fait pareille déclaration. Ce que j'ai dit c'est que depuis que l'union des cultivateurs ne fait plus de politique, M. Barré s'en est désintéressé."

Voix à droite.—"Très bien, très bien."

L'hon. M. Godbout.—"Je n'ai aucune raison d'attaquer M. Barré. Mais tout en disant que la coopération est nécessaire il dénonce les associations coopératives que nous avons. M. Barré approuve les agronomes mais il essaie de démolir dans l'esprit du public cette classe de professionnels qui sont si utiles aux cultivateurs."

Le ministre de l'Agriculture passe aux compliments et souhaite la bienvenue en Chambre aux nouveaux députés de Bellechasse, Maskinongé, Deux-Montagnes et Huntingdon.

L'hon. M. Godbout.—"Nos nouveaux collègues, dans leur contribution à ce débat, ont montré qu'ils étaient sérieux. L'hon député de Bellechasse nous a prouvé que l'on peut attendre beaucoup de lui dans la politique canadienne. J'offre à l'hon. ministre des Travaux Publics et du Travail, entré avant moi dans le cabinet mes souhaits les plus sincères. La tombe vient de se fermer sur deux de mes prédécesseurs dont on se souviendra longtemps (l'hon. M. Perron et l'hon. M. Caron). On a tenté de les mettre en contradiction. Parce que l'hon. M. Perron a dit que tout n'était pas fait dans notre province au point de vue agricole, qu'il ne s'est pas croisé les bras et qu'il a montré du courage on a prétendu qu'il voulait critiquer son prédécesseur. La bonne foi de notre peuple ne se laissera pas prendre à cela. L'hon. M. Caron s'est donné pendant vingt ans à la cause de l'agriculture. Tout le monde le reconnait. On a dit, au cours de ce débat, que la classe agricole était maltraitée en cette province. L'hon. député de Dorion a dit que nos cultivateurs étaient exploités au point de vu politique. Je crois qu'il n'est pas juste de parler ainsi. Voyons ce qui a été fait."

Le ministre dit que pour qu'un cultivateur réussisse il doit avoir une bonne terre avec de bonnes constructions.

La classe agricole est bien traitée

On a prétendu que la classe agricole dans cette province est devenue un vaste champ d'exploitation politique. "Je crois que la classe agricole dans cette province, est traitée comme il convient," dit M. Godbout qui donne ensuite quelques détails sur ce que son ministère a fait et sur le programme qu'il entend suivre.

Il faut d'abord que le cultivateur ait une bonne ferme. Le gouvernement l'a compris et il a dépensé $500,000 pour drainer les terres, l'an dernier, 400,000 acres de terres ont été égoutés et en calculant cela à $10 l'acre, nos terres ont été augmentées d'une plus valeur de $4,000,000.

M. Godbout parle de l'enseignement agricole par les concours de ferme et les fermes de démonstration. On a critiqué contre ces organismes toutefois, les 43 cultivateurs qui régissent ces fermes ont augmenté leur valeur de rendement de $1,100 à $1,600.

De plus, 14 concours de ferme ont eu lieu et plus de 460 cultivateurs ont inscrit leurs fermes sous la surveillance du gouvernement.

Les engrais chimiques

M. Godbout dit un mot des engrais chimiques. Ils coûtaient bien cher, autrefois, mais l'organisation des coopératives a changé cela, et on peut maintenant se les procurer à bon compte, grâce à la coopération des compagnies de transport. Toutefois, le gouvernement veut faire plus et comme nos terres souffrent d'acidité, pour la plupart, le gouvernement a aidé au cultivateur à les chauler en accordant des subsides généreux. Il s'établit actuellement dans la province une compagnie en faveur des engrais chimiques qui pourra encore abaisser le prix des engrais.

Dans le domaine de l'horticulture, 65,000 pommiers ont été distribués l'an dernier.

M. Duplessis pose une question à M. Godbout au sujet de la fabrication du cidre. Le ministre de l'Agriculture ne croit pas que la fabrication du cidre soit à recommander en plusieurs cas car il n'y a pas un seul cultivateur qui prendra des fruits de première qualité pour en faire du cidre et les fruits sont de plus protégés contre les insectes grâce au bon travail des horticulteurs encouragés par le gouvernement. (Appl.)

Au sujet de la culture maraichère, le jeune ministre admet que celle-ci a été négligée dans le passé, dans certains cas. Ce n'était sûrement pas la faute du gouvernement. Pour encourager les cultivateurs à faire la culture des produits maraichers aux environs des grands centres, le gouvernement a institué 148 jardins de démonstration où les cultivateurs peuvent aller se rendre compte de la façon de cultiver les légumes et d'améliorer leur production.

On a parlé de la difficulté, pour les cultivateurs d'écouler leurs patates sur le marché. La classification de ce produit a été amendée, 23 coopératives s'occupent excessivement d'écouler les pommes de terre, et, pour améliorer le produit, le gouvernement a distribué 23,000 minots de semence. Toutefois, l'année n'est pas favorable à l'écoulement de ce produit, de ce produit, mais le ministre a bonne confiance que la situation s'améliorera.

Comprenant l'importance de l'éducation agricole des jeunes, le gouvernement a créé 27 cercles de jeunes et il a mis à leur tête un des meilleurs agronomes de la province. "On en mettra deux s'il le faut et même, on recourra à l'enseignement post-scolaire agricole pour spécialiser ces jeunes dans chacune des diverses branches de l'art de la culture." dit le ministre.

Québec de l'avant

L'opposition a dit que rien n'a été fait dans Québec pour améliorer l'industrie animale. Lorsque les cultivateurs québecois ont préparé des exhibits de pores et de moutons pour l'exposition d'Ottawa, les deux coupes furent remportées par Québec sur Ontario, ainsi qu'un grand nombre de prix. C'était en 1924. L'année suivante, Québec décrocha encore le premier prix et il fut de même chaque année alors que Québec se classa toujours aux meilleures places.

L'Ontario, à l'exposition de Sherbrooke, n'a remporté que 2 prix sur 10 et depuis, elle n'y vient plus parce qu'elle ne peut faire concurrence aux pores et aux moutons de Québec. Le gouvernement, pour aider à l'amélioration de la race ovine, a importé 50 reproducteurs d'Angleterre. Dans l'élevage de bovins, depuis 2 ans, en succession, c'est le club d'Ayrshire, de Châteauguay et Huntingdon qui a remporté le premier prix, en concurrence avec tous les éleveurs de l'Amérique, à Toronto. On ne peut soutenir comm ele font des conservateurs que nos cultivateurs sont arriérés au point de vue élevage.

Les cultivateurs ont répondu eux-mêmes par des actes, à leurs dénigreurs.

Nos Fabriques de Beurre

On a dit que les beurreries et les fromageries sont disparues dans Québec. Il y a 1,462 beurreries et fromageries chez nous et il y en aurait davantage si certaines personnes et certaine presse n'avait pas encouragé les cultivateurs à envoyer leurs produits à l'étranger. M. Caron avait prédit la fermeture de ce marché étranger et malheureusement, il a vu loin et juste. Nous avons encore trop de fabriques trop petites dans Québec, d'après les experts, parce qu'on n'y peut procéder à la classification de produits. Il faudrait des fabriques coopértaives plus grandes.

Le gouvernement a des inspecteurs qui donnent leurs services pendant 12 mois pour surveiller les fabriques qui opèrent en hiver. Autrefois ces inspecteurs ne surveillaient les fabriques que durant l'été. Québec ne le cède en rien quant à la classification de ses produits laitiers à n'importe quelle province du Dominion. Québec a vu son beurre premier choix classé à 90% de sa production en 1929, alors que Ontario n'a que 60%.

Les cultivateurs ont fait des progrès constants, grâce à l'encouragement qu'ils ont reçu du gouvernement. Le beurre de ferme psateurisé de premier choix est de 73% de la production dans Québec et de 20% seulement en Ontario.

La coopération

M. Godbout veut que les cultivateurs se forment en coopératives, qu'ils aient leurs propres coopératives, qui seront le salut de la classe agricole. Elles procureront aux cultivateurs des profits considérables pour leurs produits sans aucun préjudice pour les autres classes de la société. On fait une campagne contre les coopératives parce qu'on réalise que les cultivateurs bénéficient de cette politique du gouvernement. On a eu des appréhensions contre les coopératives, mais aujourd'hui, on ne peut soulever les autres classes contre elle, car tous comprennent qu'elles apportent la prospérité à la classe agricole et que tous protent du fait que le cultivateur a un plus grand pouvoir d'achat. Le gouvernement fonde de grandes espérances sur l'Ecole provinciale des Arts Domestiques. On avait peut-être négligé cette branche de notre industrie nationale. Cette école enseigne de meilleurs procédés de fabrication des ouvrages que les femmes de cultivateurs, peuvent faire chez elles. Le gouvernement instruit les éducatrices qui en retour éduquent les femmes de nos cultivateurs et celles-ci ont atteint un haut degré de perfectionnement dans leur art. On a prétendu que la laine canadienne se tissait mal, on a la preuve aujourd'hui que la laine canadienne est de meilleure qualité ici qu'ailleurs. Notre lin se compare avantageusement à celui de l'Irlande, dont la réputation est mondiale et même l'Irlande est venue chercher dans Québec, dans le comté de Soulanges, 50,000 livres de lin, au cours de l'année dernière.

L'instruction agricole

M. Godbout fait un bel éloge de nos écoles d'agriculture et parle de la valeur de notre enseignement agricole. Nous avons trois maisons d'éducation supérieure en agriculture et plusieurs secondaires ce qui est davantage peut-être que dans les autres provinces du Dominion.

On a reproché à nos écoles de ne pas faire de cultivateurs. Cependant, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 111 étudiants sont retournés à la terre nantis de leurs brevets, au collège MacDonnald, la proportion est peut-être encore plus forte.

A M. Paul Sauvé qui veut savoir quelle proportion du total est représentée par ce chiffre, l'hon. M. Godbout déclare qu'il ne saurait le dire exactement, mais qu'il est d'environ 15 pour cent. "Ce qu'il faut actuellement pour la province de Québec", dit-il, "ce ne sont pas tant des cultivateurs que des techniciens capables d'enseigner à nos cultivateurs l'art de la culture. Le gouvernement a organisé des concours agricoles de toutes sortes, il a créé des organismes de toutes naturse pour venir en aide à la classe agricole et s'il ne fait pas encore davantage, c'est qu'il ne peut trouver le nombre de techniciens suffisant pour les mettre à la tête de ces organismes.

Ceux qui se forment aujourd'hui dans nos institutions agricoles et choisissent ensuite de se livrer à l'enseignement, ceux qui veulent communiquer à leurs compatriotes la science qu'ils ont acquise, ont un grand mérite, ils ont peut-être plus de mérite que celui qui retourne à la terre pour son bénéfice personnel."

Le gouvernement a l'intention de faire bénéficier non pas un seul groupe, mais tous les cultivateurs

(Suite à la 8e page)

CULTIVATEURS !

Par sa forte organisation et par la quantité de marchandises manipulées, la Coopérative est en mesure de vous obtenir les prix les plus avantageux possible pour les pores et autres animaux que vous destinez à la boucherie.

L'abattage de votre bétail est fait avec beaucoup de soin par des hommes expérimentés et donne entière satisfaction aux Maisons de salaison.

Nos pores, n'ayant pas souffert de la fatigue qu'occasionnent de longs trajets par char, de même qu'ils sont exempts des morsures qu'ils s'infligent mutuellement, sont forts appréciés des débiteurs.

Tout ceci contribue fortement à vous retourner un prix qui défie toute concurrence.

Cultivateurs, faites confiance à votre Société et apportez-lui vos produits.

La Coopérative Fedérée de Québec

Succursale de Princeville

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault, Rue de l'Eglise.
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

JOHN F. WALSH C.R.
AVOCAT
Tél. Harbour 1943. Bureau 57 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

WILLIAM PARADIS
B.A., LL.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand
AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Lavergne & Garneau
NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE
C. R. GARNEAU, L. L. L.

B. FEENEY, B.A., LL.B.,
NOTAIRE
Assurances : Vie-Feu
Achat et vente de Débentures
Bureaux : PRINCEVILLE et VICTORIAVILLE (Bloc Tourigny)
7 fév. J. n. o.

P. EMILE BERGERON
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
Bloc Tourigny
Rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE,
Tél. Local.
28 nov. 1 an.

DYNAMITE A VENDRE

M. Albert Beauchesne, marchand, d'Arthabaska, annonce au public qu'il vient de prendre l'agence pour la vente de la dynamite capsule, fusée, etc. Ceux qui en auraient besoin n'ont qu'à s'adresser au magasin de M. Beauchesne.
31 juil. j.n.o.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny
MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Prélarts

Docteur L.-A. Trudeau
ex-externe des hôpitaux de Paris
Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

HOTEL PLAZA
Plan Européen $1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.
Tél. P. : Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5843
" Hôtel, Main 5839
Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN
LEONCE APRIL, Prop.
W. GERVAIS, Gérant.
8 sept.—1 an.

J. E. HEBERT
INDUSTRIEL ET COMMERÇANT DE BOIS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bois brut et préparé, Moulures, Bois de la Colombie, (B. C. Fir), bois de plancher en merisier, portes assorties en B. C. F. Sheetrock, Bardeaux et Lattes Prix raisonnables. Cordiale Bienvenue.
17 janv.—1 an

Adressez-vous à "l'Union des Cantons de l'Est
ARTHABASKA P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES.
ETC., ETC., ETC.
N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 12 FEVRIER 1931

L'Hon. Adélard Godbout

L'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement provincial, a fait un si beau début à la Législature, qu'il a touché le cœur de M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières. En effet, M. Duplessis n'a pu s'empêcher de dire en s'adressant au successeur de M. Perron : "J'ai, je le confesse, la plus profonde admiration pour l'hon. ministre de l'Agriculture."

M. Duplessis, on le sait, n'a pas l'admiration facile pour les membres de la droite, et cela donne d'autant plus de valeur au compliment qu'il décerne à M. Godbout. Peu importe, donc, si les quelques autres partisans de M. Houde sont marris d'entendre le député de Trois-Rivières louanger le successeur d eM. Perron ; ce qu'il faut retenir, c'est le compliment présenté sous une forme directe et dans un style compassé.

Il est vrai que M. Godbout a bien mérité de la province et tout particulièrement de la classe agricole depuis son entrée dans le cabinet Taschereau. Technicien agricole expert, M. Godbout a mis, depuis son entrée en fonctions, tout son talent et toute son énergie au service de la cause agricole, et c'est un fait que le plus brillant avenir lui est promis. Dans la part qu'il a prise dans le débat sur le discours du budget, l'hon. M. Godbout a indiqué quelques-unes des merveilleuses initiatives du gouvernement prises en vue d'améliorer la situation agricole dans le Québec. Le ministre a été clair, précis, et son exposé révèle que le gouvernement a plus que jamais à cœur la mise en œuvre et la réussite du mémorable programme de rénovation agricole tracé par M. Perron. Comme son prédécesseur, M. Godbout est en ne peut plus favorable au bon fonctionnement des coopératives. Plus des coopératives seront prospères, dit-il, plus le commerce sera prospère. C'était aussi la conviction de M. Perron, qui ne ménagea rien, durant le trop court laps de temps qu'il fut à la tête du ministère de l'Agriculture, pour rendre le travail de la ferme plus rémunérateur.

Comme M. Duplessis, nous avons une profonde admiration pour M. Godbout et foi en son talent.

Son Eminence le Cardinal Rouleau et la Question juive

Cette question, dit-il, est réglée "à la satisfaction de tous dans le sens de la justice et de la paix sociale"

On sait que S. E. le cardinal Rouleau avait approuvé au nom des droits la loi de 1930 autorisant la création d'écoles juives à Montréal. L'accord intervenu depuis entre protestants et juifs, rendant ces écoles inutiles, la loi de 1930 va être abrogée ; la commission instituée par la loi en question subsistera, mais à seule fin de surveiller les engagements pris par la commission protestante touchant l'instruction des enfants juifs.

Consulté à sa séance du 4 février courant, le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur la proposition de S. E. le Cardinal Rouleau et de S. G. Mgr Gauthier, et à l'unanimité, a approuvé cette solution. Son Eminence a formulé sa proposition en ces termes :

"A sa session de 1930, la législature de Québec adopta une Loi concernant l'instruction des enfants juifs à Montréal. Dès sa réunion tenue au mois de mai 1930, le Comité catholique, à ma demande, pria l'honorable surintendant de l'Instruction publique de préparer un rapport écrit relativement à la mise en vigueur de cette Loi.

"Ce rapport nous fut soumis à la réunion de septembre.

"L'honorable Surintendant vient de nous informer qu'une entente est récemment intervenue entre la Commission des écoles protestantes à Montréal et à Outremont et la Commission des écoles juives. Un projet de loi nous est soumis. Il confirme ce contrat, abroge la loi adoptée sur le même sujet à la dernière session, laissant cependant en existence la Commission des coles juives pour les fins seulement de l'exécution de ce contrat particulier.

"Réservant aux intéressés le soin de se prononcer sur les clauses de ce projet relatives à la question financière, je crois que les autres articles méritent notre approbation.

"Je suis heureux, pour ma part, que cette question difficile soit ainsi résolue à la satisfaction de tous, dans le sens de la justice et de la paix religieuse et sociale.

"J'ai l'honneur de proposer, appuyé par Monseigneur l'Archevêque de Montréal, que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique exprime au gouvernement et à la législature de cette Province son approbation de ce projet de loi."

De son côté, S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal, s'est exprimé ainsi :

"Il me fait grand plaisir d'appuyer la proposition de Son Eminence le cardinal Rouleau.

"Grâce à l'obligeance de l'honorable Secrétaire provincial, il m'a été donné de pouvoir étudier, en ces dernières semaines, les diverses clauses de ce projet de loi. Ainsi que vient de le dire Son Eminence, nous avons laissé aux intéressés immédiats la tâche de se prononcer sur les articles qui visent le règlement de la question financière. Mais je tiens à marquer mon approbation pour la partie essentielle de ce projet de loi, celle qui abroge la loi du même genre adoptée à la dernière session, confirme le contrat intervenu pour pourvoir à l'éducation des enfants juifs à Montréal et à Outremont, et ne laisse subsister l'organisme récemment créé, la commission des écoles juives, que pour les fins de l'exécution de cette entente toute spéciale.

"J'ai donc l'honneur d'appuyer la proposition que vient de vous soumettre Son Eminence le Cardinal Rouleau."

La question de l'instruction des enfants juifs est l'une des plus épineuses qui aient surgi en notre province. Le groupe houdiste, après avoir déclaré l'envisager du même œil et dans le même esprit que le ministère, avait ensuite tenté de l'utiliser pour soulever dans les classes les moins éclairées de notre peuple une vague de haine antisémite. Le règlement provoqué par la loi de 1930, et la haute approbation qu'il vient de recevoir de S. E. le Cardinal Rouleau, ne laissent à M. Houde et à ses émules en démagogie que le souvenir humiliant de leur criminelle tentative.

"Je suis heureux, pour ma part, que cette question difficile soit résolue à la satisfaction de tous, dans le sens de la justice et de la paix religieuse et sociale.." Ainsi parla la plus haute autorité religieuse du pays. Cette gifle retentira sur la face de paillasse du chef de l'opposition.

A la première annonce de l'accord judéo-protestant, il y a quelques mois, M. Houde accusait M. Taschereau d'avoir machiné la crise de l'enseignement juif pour se donner la gloire d'y mettre fin. Et c'était d'une rare imbécillité, car, de deux choses l'une : ou la question juive était réellement "difficile", comme le constate S. E. le cardinal Rouleau, et alors quel intérêt M. Taschereau aurait-il eu à la faire surgir ? ou cette question n'avait jamais présenté de gravité véritable, et alors M. Houde s'était conduit comme un étourneau en cherchant à l'exploiter contre le ministère. Cette accusation imbécile, elle n'en trahissait pas moins le dépit de M. Houde de voir déjouées ses sinistres combinaisons de démagogue. Le règlement définitif de la question juive "à la satisfaction de tous, dans le sens de la justice et de la paix religieuse et sociale", grâce à MM. Taschereau et David et avec la haute approbation de l'épiscopat, achève de le couvrir d'odieux et de ridicule.

Olivar ASSELIN.

—"Le Canada"

L'Electricité en Ontario

Des journaux ontariens critiquent actuellement la Commission Hydro-Electrique de la province voisine à cause des obligations énormes qu'elle impose aux municipalités.

L'un d'eux, le "Toronto Daily Star", dans un article récent, déclarait que la Commission, par des achats successifs d'électricité des compagnies privées, avait grevé les contribuables municipaux d'obligations s'élevant à $500,000,000 pour quarante ans. Cette somme énorme ne comprend pas la dette initiale de l'Hydro, qui s'élève à quelques centaines de millions.

Dernièrement, en effet, l'Hydro passait un contrat avec la Maclaren-Quebec Power Company pour en acheter 125,000 chevaux-vapeur. En même temps, cette compagnie émettait pour $18,000,000 d'obligations, à 5½ p. c. et déclarait dans son prospectus, que son seul contrat avec l'Hydro suffirait à payer l'intérêt et une partie du capital de cette émission.

Avec cet achat de 125,000 chevaux, dont le coût doit être défrayé par les municipalités, l'Hydro a acheté de l'électricité des compagnies privées dans la proportion suviante : 360,000 chevaux de la Gatineau ; 125,000 de la rivière Ottawa (Chats Fall) ; 125,000 de la Lièvre ; 100,000 de la rivière Abitibi ; 250,000 de la Beauharnois. A $15.00 par cheval-vapeur, cela forme un total de $14,400,000 à payer annuellement, soit $576,000,000 en quarante ans.

Il n'y a rien dans ces chiffres, pour condamner l'Hydro. Nous n'avons pas d'ailleurs à nous demander, aujourd'hui, si l'étatisation de l'électricité travaille pour ou contre l'Etat. La question est extrêmement complexe et ne saurait être réglée que par une plus longue expérience et par une étude sérieuse d'experts.

Mais il est ici un fait qui nous frappe singulièrement, c'est que la Commission ontarienne s'en remet aux compagnies privées pour produire l'électricité et la lui vendre. Ne reconnaitrait-elle pas que les entreprises privées sont mieux organisées que l'Etat pour produire à bon marché ? C'est ce qu'il serait extrêmement intéressant de savoir.

M. Godbout et l'Industrie de Laiterie

Le ministre de l'Agriculture a donné, dernièrement, sur notre industrie de laiterie, quelques précisions qui ne concordent pas tout à fait avec le pessimisme de l'opposition.

Il a déclaré que, dans la fabrication du beurre, la province de Québec dépasse l'Ontario au moins par la qualité. Il n'y a que 60 pour cent du beurre ontarien qui soit classé dans la première qualité, tandis que 90 pour cent du beurre québecois est dans cette catégorie. Québec produit 73 pour cent du beurre de ferme pasteurisé de premier choix, tandis que l'Ontario n'en produit que 20 pour cent.

Ce résultat démontre que l'effort des autorités provinciales pour améliorer la qualité de nos produits n'a pas été vain. Il resterait peut-être à accroître le rendement de nos fabriques en quantité. Là-dessus, M. Godbout remarque que nous avons déjà 1,463 fabriques de beurre et de fromage. Au dire des uns, nous en avons trop ; au dire des autres, nous n'en avons pas assez. Il se peut qu'on ait raison des deux côtés. En effet, lorsque le marché américain était ouvert à notre lait et à notre crème, bien des cultivateurs des Cantons de l'Est et d'ailleurs négligèrent la fabrique pour servir les clients des Etats-Unis. De là cette diminution à laquelle faisait allusion, ces jours derniers, le jeune député des Deux-Montagnes. Seulement, il faut se rappeler que l'honorable M. Caron ne cessa d'avertir les cultivateurs intéressés que le marché américain, pour le lait et la crème, n'était pas éternel et qu'il valait mieux prévoir l'avenir en maintenant la fabrication du beurre et du fromage.

Par contre, des experts prétendent que nous avons un trop grand nombre de fabriques. Eux aussi ont raison en ce sens que la province y gagnerait à supprimer des fabriques trop faibles ou mal placées pour lutter. On devra sans doute faire une sérieuse enquête sur cette question. Il y a place, chez nous, pour une plus forte industrie de laiterie. Il en est de même dans le reste du Canada ; mais il faut tout d'abord savoir exactement quelles sont les petites fabriques à supprimer et quelles sont celles qui doivent être agrandies.

BELLE SOIREE

CHEZ LES CHEVALIERS LE COLOMB

De Victoriaville

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Victoria No. 1254, continuant l'exécution du programme annuel de leurs activités, nous donnaient au Théâtre Victoria, à la fin de janvier dernier, une superbe séance, sous la présidence d'honneur de M. Eddy Roy, Grand Chevalier, et de Madame Roy.

Il y avait d'abord au programme, le mélodrame, en trois actes, de J. G. W. McGown, intitulé "Robert Macaire". Dans la distribution des personnages, nous relevons les noms suivants des membres du Cercle Dramatique des Chevaliers de Colomb : Antonio Mailhot, Eddy Roy, Sylvio Falardeau, Wilfrid Dupuis, Maurice Buteau, Louis J. Pelletier, Emilio Patry, Maurice Habel, Charles-Edouard Boucher, Alphonse Côté, Emile Gosselin, Guy Bourbeau, Emile Rheault et Edmond Roy. Ces acteurs ont interprété leur rôle avec un naturel et une habileté consommés. Aussi, l'auditoire très nombreux, ne leur a pas ménagé ses applaudissements enthousiastes.

La fine comédie de Regis Roy : "Consultations Gratuites" constituait la deuxième pièce au programme. Les rôles, tenus par MM. Louis J. Pelletier, Eddy Roy et René Paris, furent rendus avec une aisance et un talent qui charmèrent les auditeurs.

Les nombreux entr'actes comportaient d'abord une Pantomine: "Jean qui pleure", "Jean qui rit". MM. Arthur Boucher et P. H. Plourde, dans l'interprétation de ces deux rôles, se sont révélés des acteurs d'un jeu très souple et ont réussi à faire rire aux éclats, tous les spectateurs. Il y avait aussi comme entr'acte, un choix de morceaux d'orchestre, exécutés par l'orchestre Victoria, sous l'active direction de M. U. S. Allaire. Nous devons enfin signaler que le Conseil des Chevaliers de Colomb s'était réservé pour cette occasion, les services du "Père" Gaulin, de Princeville, renommé dans la région pour ses représentations des soirées d'autrefois. Ses gigues, exécutées avec une agilité ravissante, furent soulignées d'applaudissements prolongés et provoquèrent de nombreux appels. Ses contes et ses chansons furent très goûtés de tout l'auditoire.

Qu'il nous soit permis d'adresser de vives félicitations à tous les figurants au programme de cette agréables soirée ainsi qu'aux organisateurs, pour l'expédition qu'ils ont manifestée dans le travail de mise en scène et dans la direction générale de la représentation. Qu'il nous soit permis aussi d'exprimer le vœu que le Cercle Drmaatique des C. de C. nous prépare encore des séances aussi intéressantes. L'encouragement du public, toujours avide de saine représentation, ne leur fera pas défaut.

UN CHEVALIER

NOTES LOCALES

L'honorable et Mme J.-E. Perrault passent la semaine à Québec après avoir passé la fin de semaine en notre ville.

Mme Sévérin Létourneau est retournée après avoir passé quelques jours en visite chez M. et Mme J. V. Marceau.

Mlle Claire Garneau est en promenade à Québec pour quelque temps.

M. Philippe Pepin, marchand, de Courval, Saskatchewan, est retourné après un séjour de quelques semaines chez sa mère, Mme L. O. Pepin, et autres parents.

M. J. E. Girouard, shérif, est allé à Thetford Mines, ces jours derniers pour affaires professionnelles.

Mmes Alfred Paradis et J. V. Marceau recevaient la semaine dernière en l'honneur de Madame Sévérin Létourneau, de Montréal.

La terre a tremblé mardi. L'observatoire du Dominion a enregistré un tremblement de terre d'une grande intensité le 10 courant. Le premier enregistrement sur le sismographe eut lieu à 1.56 ce matin. Les secousses durèrent trois heures et se produisirent à dix mille milles de distance.

Mercredi de la semaine prochaine, le 18 courant, commencera le saint temps du carême.

Ce matin avait lieu à Rome, au Vatican, l'inauguration de la station de radio. A cette occasion le pape a adressé un message au monde entier. La cérémonie qui a commencé à dix heures et demie a été précédée par un discours du sénateur Marconi qui a présidé lui-même à l'installation de ce poste et qui a mis toute sa science pour en faire le plus parfait, peut-être le plus puissant poste de radiophonie du monde. Immédiatement après, à onze heures moins quart, le Souverain Pontife prenait lui-même la parole. Son allocution fut ensuite traduite en cinq langues.

Ce fut un grand événement pour tous les catholiques de l'univers de pouvoir entendre la voix de Sa Sainteté Pie XI.

M. J.-E. Duchesneau, de la Rivière du Loup, était en visite, dimanche, chez Mme Pierre Mareu.

Il y eut une très intéressante partie de hockey, samedi et dimanche derniers. Le club de la Maison Boucher, de Québec, est venu rencontrer notre club.

La première rondelle fut lancée samedi soir par M. Wilfrid Girouard, avocat, et dimanche par l'honorable M. J.-E. Perrault.

Mme J. A. Vigneault, de Melbourne, est retournée après être venue assister au service de sa mère, Mme Philippe Girouard.

DAMES demandees pour couture légère, chez elles ; travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.

Nous désirons faire remarquer à nos lecteurs que toutes communications, avec prière de reproduire, doivent être signées par les personnes qui les envoient. Nous nous faisons un plaisir de reproduire les nouvelles, mais il faut aussi protéger nos intérêts personnels.

Kingsey Falls

(De notre correspondant)

—M. et Mme Aimé Lemieux font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marei-Denise-Lucille. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Fournier, de Warwick.

—M. et Mme Philias Dubois sont allés passer quelques jours à Sherbrooke, dernièrement, chez des parents.

—M. et Mme Ovila Guillemette ont eu la douleur de perdre leur petite fille, Cécile, âgée de 3 ans seulement. Elle s'éteignait samedi, le 24 janvier, après 3 semaines de cruelles souffrances. Elle fut enterrée dimanche, le 25 janvier. Plusieurs personnes ont assisté. Nos sympathies.

FUNERAILLES DE MME P. GIROUARD

Le 30 janvier est décédée, à sa demeure, Mme Philippe Girouard, née Marie-Louise St-Pierre, à l'âge de 69 ans.

La piété, le travail et le dévouement ont été sa vie. Femme chrétienne, elle a donné à tous l'exemple; soumise à la volonté de Dieu, elle a vu venir la mort avec calme ; elle a été éprouvée par de longues souffrances qu'elle accepta avec résignation. Qu'ils ont été cruels et déchirants les adieux de ce départ. Je comprends votre douleur et je sympathise avec vous de tout cœur. Le bon Dieu dans ses desseins mystérieux saura seul vous consoler.

Séchez vos pleurs, regardez le ciel. C'est là le vrai rendez-vous et c'est là que vous retrouverez celle que vous pleurez.

Conduisaient le deuil : ses fils MM. Conrad et Roger Girouard, son frère, M. Philorome St-Pierre, de Louiseville ; sa fille, Mme J. A. Vigneault, de Melbourne, Mme Conrad Girouard, sa bru ; nièces, neveux et amis de la famille, M. Joseph Houde, M. et Mme Joseph Boisjoli, M. Léon Fortier, M. Armand Houde, M. Pouliot, M. P. Girouard, M. L. Girouard, MM. R. Nadeau, J. Boisjoli, P. Lamarre, W. Vallières, A. Simoneau, P. Gusteau, P. Labbé, J. E. Baril, E. Lemieux, W. Lépinay, E. Labbé, P. Lamontagne, A. Laroche, R. Ouellette, I. Deneau, X. Ratté, M. Bécotte, M. Maheu, A. Beauchesne, E. Beauchesne, M. Dupuis, M. Beaudet, M. A. Côté, M. J.-E. Perrault, A. Houle, de Victoriaville, Léonidas Croteau, de Warwick, Evariste Hamel, de Warwick, E. Lemay, A. Filieau, E. Gendreau, J. Poisson, J. Michaud, R. Garneau et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies : La famille J. N. Michaud, M. et Mme Philippe Lamontagne, M. et Mme Raymond Ouellet, Mme J. B. Leblanc, Mlle Estelle Leblanc, Mme Albert Lallier, M. Denis Leblanc, M. et Mme Louis Girouard, Mlle Marie-Anne Lallier, Mlle Marie-Louise Leblanc, M. et Mme Willie Lépinay, M. et Mme Albert Simoneau, M. et Mme Wilfrid Ramsay, M. et Mme Willie Boisvert, M. et Mme Rodolphe Nadeau, M. et Mme Philias Fortier, M. et Mme Hector Beauchesne, la famille Joseph E. Boisjoli, la famille P. Girouard, M. Alfred Provencher, M. Arthur Gaudet, la famille Josaphat Morin, la famille Urbain Girouard, M. et Mme Willie Vallières, M. E. Dumont, Mme Alfred Roy, Mlle B. Gendreau, M. Philias Gusteau, M. et Mme Michel Maheu, M. et Mme G. E. Gendreau, M. F. X. Labbé, M. Isidore Deneau, M. et Mme Henri Michaud, Mlle C. Labbé, M. Prime Houle, M. et Mme Xavier Ratté, Mme E. J. Bergeron, M. Albert Houle, M. et Mme Willie Michaud, Mme Williams Caron, de Louiseville, M. et Mme Shelly, de Richmond, Mlle Nellie McDonald, M. Southwood, de Richmond, M. et Mme Sévigny, M. D. E. Smith, de Richmond, M. B. Fraser, de Richmond, M. A. Odille Richmond, M. et Mme Trigg, de Melbourne, M. et Mme A. Lacroix, de Melbourne, M. et Mme Balteur, de Richmond, Mlle O. Blais, de Richmond.

Télégramme : M. Majorique St-Pierre, d'Ottawa.

Bouquets spirituels : la famille Joseph Houde, Arthabaska ; M. et Mme Léonidas Croteau, de Warwick, M. et Mme Conrad Girourad, Mme J. A. Vigneault, de Melbourne, M. et Mme Henri Boisvert, de Victoriaville, M. et Mme Pierre Blanchet, de Victoriaville.

Nous réitérons à la famille nos sincères sympathies.

Princeville

—M. et Mme Lucien Blais (née Emilia Therrien) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Therrien. Porteuse, Mme Alex. Therrien.

—M. et Mme Roméo Lecours sont revenus d'un voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Désiré Allard sont allés se promener à St-Nicolas.

—Mme Provencher, Mlles Jeanne et Gracia Boucher, de passage à Victoriaville dernièrement.

—M. D. Fortin, agronome, de Victoriaville, était en notre localité samedi dernier et mardi.

—M. et Mme Achille Carrignan sont allés à Gentilly, la semaine dernière.

LA VEILLEE DE NOEL

A VICTARIAVILLE

La représentation de lundi soir, le 9 février, de "La Veillée de Noël", pièce du terroir due à la plume de M. Camille Duguay, propriétaire-éditeur de "La Voix des Bois-Francs", de notre ville, a été certes un succès. Cette suite de tableaux, bien vivants, nous rappelant les belles coutumes d'autrefois, faisant revivre nos plus chères traditions, a vivement intéressé l'auditoire. C'est quelque chose de chez nous. Il était donc tout naturel qu'on souhaitât depuis longtemps voir l'exécution de cette pièce qui a déjà été représentée à plusieurs endroits, qui a été publiée à deux tirages, et dont tous ont entendu parler.

Il serait assez difficile de dire lequel des acteurs a été le plus goûté du public, car, tous ont parfaitement bien rendu leurs rôles, avec naturel, aisance, et parfaite compréhension du personnage qu'ils incarnaient, et des situations dans lesquelles ils se trouvaient. Le bonhomie, le bon sens et l'aplomb du père Jacques étaient parfaitement rendu par M. Joseph Duguay, avocat, et Madame Marthe Lemaire-Duguay, dans le rôle de Marie, femme de Jacques, a su rendre frappant le contraste entre les époux, en se faisant intriguante pour trouver un parti pour sa fille, un peu naïve en désirant pour elle, quelqu'un qu'elle ne pouvait juger que d'après les apparences, et aussi forte en politique, capable d'en remontrer à toutes celles qui s'en occupent activement et officiellement. Mlle Germaine Auger nous a fait une Marthe tout à fait gentille, affectueuse, une petite maitresse d'école qui devait faire fureur dans l'Abitibi. Et Jean, que personnifiait le notaire Bergeron, était bien le bon fils de la terre, capable de continuer le sillon où le père le laisserait. M. E. Patry, dans Greenwood, a été l'homme qu'il devait être. De la prétention comme quelqu'un qui s'en vient en conquérant, fort des avances de la mère de Marthe, mais, il est devenu figé au parfait en voyant qu'il entrait en intrus, dans cette société de bons "canayens". Son "Yes, we have no bananas" ne lui a pas porté chance !.. M. Eddy Roy, dans Ti-Joe, a été, par sa mimique, le bout-en-train de la soirée. Avec lui, pas une minute de rire de perdue. Il suffit qu'il paraisse sur la scène, pour que les éclats de rire partent. Et il sait entretenir les spectateurs. Le père Octave, vieux maître-chantre, rôle rendu par M. Camille Duguay, a donné un peu tout le temps le ton au réveillon chez Jacques, même à ceux qui prétendaient ne pouvoir se passer d'harmonium ! Et que dire de Julie, son épouse, Mlle Demontigny, dans ce rôle, nous a revélé par son jeu que ce n'est pas la première fois qu'elle affronte le feu de la rampe. C'était au naturel parfait, et d'une aisance de professionnelle. On l'eût peut-être désirée un peu plus vieillie, vu tout le blanc de la barbe et des cheveux de son presqu'octagénaire époux. Et la petite organiste, Mlle Olive, lunette sur le nez, mignonne et minuscule, possédant l'art du chant, et, forte en extraits d'opéras, a eu sa bonne part de rire. Mlle Gertrude Boucher, qu'on dit être à son premier essai, a parfaitement bien réussi son personnage.

Et puis, il y a encore Henri et Pierre, que personnifiaient MM. J. E. Masse et Marius Fournier. Leur jeu, parfaitement bien réussi, nous a dit que M. Masse n'en est pas à ses premières armes, et que M. Fournier promet pour l'avenir. Puis, n'oublions pas le petit violonneux de treize ou quatorze ans, le jeune Laurier Boulé. Il n'y a pas à dire, son violon lui obéit !

Bref, c'est un succès dont il faut féliciter l'auteur, l'organisatrice, Mme Camille Duguay, et les acteurs qui ont su si bien rendre la pensée de l'écrivain, et ont bien saisi le sens de cette pièce.

SPECTATEUR.

VEILLEE DES JOURS GRAS

Aux Salles des Chevaliers de Colomb

Lundi, le 16 février 1931

CARTES SURPRISES, FOLKLORE, COMEDIE, BEAUX PRIX, LUNCH GRATIS

Billets à la Librairie St-Jean Ltée et chez J.-E. Masse, bijoutier

Le tout pour 25 sous

A VENDRE

M. Gédéon Poudrier, de Victoriaville, annonce qu'il aura à vendre d'ici au 15 février courant quatre portées de petits cochons de race Yorkshire.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE

Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Extraction sans douleur—

—Méthodes Modernes

IMPRESSIONS DE SANATORIUM

INSOMNIE

A Monsieur H. V.

Tout à l'heure, j'ai tenu dans mes mains avides de tendresses, une tête d'enfant. Une tête aux cheveux souples, châtains, coupés court sur la nuque, à la Jeanne d'Arc. Je l'ai tenue comme un lis dans une coupe et j'ai voulu respirer le parfum de cette fleur si fraiche, mais j'ai vu dans des grands yeux gris aux reflets de ciel bleu, passer un regard de surprise, de crainte peut-être. La tête a tremblé sur sa tige gracile, et l'enfant s'est enfuie...

Plus vides que jamais, mes mains sont retombées, inutiles. Et ce soir, je veille. Le ciel est d'un gris plomb, l'air est lourd, mon cœur aussi ; le sommeil ne vient pas. Les yeux fixes, grands, ouverts dans le noir, je songe. Je pense à cette enfant que, peut-être j'ai apeurée. Aux autres aussi, là-bas, chez nous, et dont, depuis si longtemps, un éternel longtemps semble-t-il, je suis séparé. Je revois les beaux jours d'autrefois, à la veillée, près du foyer. Comme je voudrais les voir encore, les petits, blottis sur mes genoux, dans mes bras berceurs, m'enlaçant de leurs bras, doux lierres, si frêles et si forts à la fois, tandis que les doigts paternels se baignent dans le flot mouvant d'une chevelure ondulée.

Le sommeil ne veut pas venir. Le cadran lumineux qui bat à mon poignet, sablier de la vie, indique la demie de deux heures. Je ne peux plus y tenir. Allons ! Un peu de mouvement. Promenons notre solitude. Une cigarette grille et brille dans le sombre corridor intérieur. Là-bas, au centre, les formes vagues s'agitent en silence. La table roulante supporte un être qu'on habille doucement, sans heurt, comme pour ne pas le briser. Il est si fragile, celui-là. Pâle, son visage a la beauté d'un vase d'albâtre, éclairé par le dedans. Des cheveux noirs, des yeux noirs aussi, grands, profonds, tranchent sur la blancheur d'un front noble.

Trop faible pour marcher, on le prépare pour la civière et l'express Chicoutimi-Québec tantôt l'emportera.

Lentement, avec tendresse, on le baisse, on l'enveloppe. Assis à terre à son côté, je prête une main émue, car j'ai vu dans ses beaux yeux doux perler une larme silencieuse. A quoi pense-t-il dans ce départ qui, à cette heure tardive, dans le calme nocturne, prend des airs de mystère ? A l'arrivée là-bas, chez lui, à Québec ? à la maman qui l'attend après de longs, longs mois de séparatiin douloureuse ? Au retour ici ? Reviendra-t-il? Laisse-t-il ici un lambeau de son cœur ? Il a 19 ans, l'âge aimé des dieux. Grand, mince, l'allure fière, je le voyais passer parfois. Il me plaisait, et cependant nous n'avions jamais échangé une parole. Il allait mieux. Si bien qu'à l'administration on employait son talent qui déjà, malgré sa jeunesse, s'imposait. La vie l'avait repris. Quels espoirs avait-il caressés ? Maintenant il est là, à mes pieds, enveloppé dans son grand édredon de cure, immobile sur la civière qui le portera jusqu'à Québec. Voici la voiture..... Un dernier regard, sans un mot : de sa main nerveuse, longue et fine, il m'étreint avec force. Je sens passer entre nos doigts un grand élan du cœur, unissant nos deux faiblesses. Avec douceur, on le hisse dans l'ambulance. Ah ! si j'avais ma force d'autrefois ! ... Je regarde par la fenêtre la voiture qui s'éloigne dans la nuit noire. Jusqu'à la gare tout a bien été, le téléphone nous l'apprend. Tant mieux...

Il est bientôt trois heures. Un sifflet strident lance son appel douloureux dans le silence. Au loin, un phare puissant vrille la nuit. Bon voyage, petit. Que le trajet te soit léger.

PAUL RAINVILLE.

Sanatorium du Lac Edouard.
18 janvier 1931.

REPARATIONS DE MEUBLES

M. ROMEO ALLIE s'occupera plus que jamais de la réparation de meubles rembourrés tels que Chesterfields, etc. Adressez-vous à la Victoriaville Furniture ou au No. 10 Rue Arthabaska, Victoriaville. Ouvrage garanti et prix modérés.
5 fév. j.n.o.

LA TRES BELLE LETTRE CIRCULAIRE DE MGR GAUTHIER

Méthodes employées par les fauteurs de désordre pour séduire l'ouvrier.—Moyens de réfréner les bas instincts et les appétits morbides

Tous les lecteurs de "L'Union des Cantons de l'Est" n'ont peut-être pas entendu lire, aux offices du dimanche, ou lu eux-mêmes, dans les quotidiens, la très belle lettre de Monseigneur Gauthier au sujet des idées subversives qui semblent se répandre à Montréal et dans les centres les plus populeux de notre pays. C'est là un document d'importance capitale, qu'il faut découper et conserver. Il n'est personne à qui la lecture attentive de cette pièce de doctrine n'apportera quelque clarté nouvelle à l'intelligence et quelque baume au cœur. Nous vivons dans une période de trépidation, d'incertitude et d'inquiétude. Notre millénaire s'achève, l'histoire est à un de ses tournants. Que les innombrables inventions trouvées par l'homme pour étourdir son âme tourmentée n'aillent pas atténuer le sens d'équilibre indispensable au parfait engrenage des activités intellectuelles, morales et économiques ! La lettre circulaire de Monseigneur Gauthier est une de ces bornes importantes dont les principaux chefs de l'humanité ont jalonné la route qui, pavé de bon sens et de saine logique, s'achemine, à travers tous les écarts et les faillites des esprits déréglés, vers le Beau, le Bon et le Vrai.

Archevêché de Montréal.

Mon cher confrère,

Au cours de la dernière année, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont offertes d'attirer l'attention de nos catholiques sur la propagande bolchévique. J'y veux revenir une fois encore : des renseignements de première main me font croire que cette propagande s'exerce en ce moment dans notre ville d'une manière intense et qu'elle répand au sein de nos chrétiennes populations des idées malsaines.

Tous les catholiques se rappellent en quels termes saisissants Notre Saint Père a décrit les conditions faites en Russie à la religion et à la morale, et quel état il a voulu donner, à Saint-Pierre même, à la cérémonie de réparation et de prières publiques qu'il a présidée. Le Vicaire de Notre-Seigneur voit juste et loin. En nous inspirant de sa pensée et de son exemple aussi bien que des besoins actuels de nos fidèles, il nous sera facile de dégager quelques utiles leçons.

Dans le grave problème que soulèvent l'éclosion et les développements du bolchévisme russe, le point de vue économique suffirait déjà à retenir l'attention. Nous sommes en présence d'un phénomène bien curieux à observer et dont l'histoire n'offre guère d'exemple : celui d'un gouvernement qui emploie à provoquer la révolution mondiale un argent et des ressources qu'il pourrait consacrer à soulager ses propres sujets, à promouvoir le bien-être de ses agriculteurs et de ses ouvriers industriels. Si nos ouvriers savaient—ce qu'on leur cache d'ailleurs soigneusement—dans quelles conditions d'esclavage travaillent leurs camarades russes, ils seraient moins empressés à vouloir, ici et pour eux, ces mêmes conditions.

Les Soviets ont opéré la conscription du travail des hommes ; ils préparent les esprits à la conscription du travail des femmes. Ils rationnent sans merci les approvisionnements de toute nature. Il en résulte que, produisant à un coût minime, ils exportent les produits de leur agriculture et de leur industrie à des prix qui défient toute concurrence. Ils comptent ainsi, et non sans raison, désorganiser les industries et les marchés de l'étranger, répandre le mécontentement et préparer efficacement la révolution générale. Il n'est personne qui ne se rende compte de la réaction d'un pareil système sur nos industries canadiennes. L'on en indique déjà quelques-unes qui sont durement affectées. Si le fameux plan des Soviets, qui doit atteindre l'an prochain son maximum d'intensité, réussit à leur gré, l'on peut s'attendre à ce que d'autres de nos industries subissent quelque contre-coup douloureux.

Voilà le problème. Le simple bon sens, semble-t-il, devrait pousser tous les gouvernements à se protéger contre ce que l'on appelle "le dumping russe". Ici ou là, en Europe surtout, quelques cris d'alarme se font entendre. Pourquoi trouvent-ils si peu d'échos ? C'est que, si l'on veut aller à la racine même du mal, il faut compter avec la passion du gain. Les lois économiques sont impuissantes à tuer le monde de la dépression où il se débat, quand des lois morales sont transgressées dont le respect est essentiel au bon ordre social. Il n'y a pas si longtemps que Léon XIII l'a rappelé, et il est intéressant de constater que des esprits qui ne sont pas des nôtres en arrivent aux mêmes conclusions. J'ai sous les yeux en ce moment le discours d'un grand chef d'industrie qui ne craint pas d'affirmer que le malaise industriel vient "de la cupidité égoïste de quelques-uns.

II

Je ne veux pas m'étendre davantage sur cet aspect, encore que le *point de vue économique* soit relié si intimement et de tant de manières à la question morale. Le bolchévisme russe implique surtout un problème religieux dont il devient urgent de s'occuper. C'est que nous sommes en présence, à Montréal, d'un phénomène inusité. Que cette théorie bolchévisque continue d'exister entre gens de même race et de même langue qui en sont déjà imbus et qu'une immigration mal surveillée a laissés s'implanter ici, on le comprend encore sans l'excuser. Ce qui est nouveau et ce que l'on conçoit moins aisément, c'est que les Soviets aient trouvé des adeptes parmi les nôtres et que des hommes de notre sang, et dans notre ville même, se soient voués à la même tâche. Réunions du dimanche et de la semaine, propagande dans les tavernes, organisations secrètes, au sein de nos industrie, de "cellules" par lesquelles ils multiplient leurs activités, ils n'épargnent aucun effort. Il ne faudrait pas prendre le change sur le but de cette campagne. Il semble, au premier abord, que nous n'ayons à faire face en ce moment qu'à une campagne antireligieuse. Ne commettons pas la naïveté de penser qu'elle va s'arrêter là : c'est aux transformations sociales qu'elle veut arriver.

La tactique qu'elle emploie s'explique d'elle-même. La religion est une puissance d'ordre, de mesure, de sécurité sociale. Elle ouvre des perspectives, elle cultive des espérances surnaturelles qui ne sont pas inutiles pour faire accepter les misères et parfois les duretés de la vie. Elle développe une austérité personnelle qui se contente de peu et qui fait aimer le travail. Quand elle est fidèlement servie, que ses enseignements et ses consolations éclairent l'esprit et fortifient la volonté, elle rend invulnérable. Pour fausser l'esprit, aigrir le cœur, accoutumer l'un et l'autre aux ridicules et faux mirages du communisme, il faut d'abord la détruire. L'on comprend que pour ceux qu'elle gêne, elle soit l'ennemi, c'est le premier article, le plus essentiel, du credo bolchévique : la haine de Dieu, la lutte contre Dieu, la suppression par tous les moyens de l'idée religieuse. Le reste de ce que l'on prêche, la théorie qui veut que la religion ne soit qu'une affaire de classe et l'exploitation du peuple, les abus vrais, exagérés ou faux que l'on dénonce, ne paraissent au tableau que pour atteindre l'idée religieuse elle-même. C'est un engin de guerre : rien de plus. Les meneurs peuvent dire de plus qu'ils n'en veulent pas à la religion : ils l'attaquent cependant au point qui peut impressionner davantage des esprits irréfléchis, et le résultat est le même.

Il faut y insister, car c'est dans l'espoir d'atteindre un autre but que l'on bat en brèche l'idée religieuse. Supprimez Dieu en effet, et le premier problème qui se pose devant l'esprit, c'est le redoutable problème de l'inégalité des conditions humaines, thème éternel de toutes les exploitations démagogiques. Il y a une théorie qui se dit plus en plus dans notre monde ouvrier : c'est que, dans la société, le travail manuel est le seul nécessaire et le seul productif. L'effort plus douloureux sans aucun doute qu'il faut accomplir dans l'ordre de l'esprit n'est qu'un luxe de plus, comparé à l'effort musculaire. Dans la société, tout relève du travail manuel, et, du berceau à la tombe, l'homme ne serait rien et n'atteindrait pas sa fin sans le travail manuel qui l'accueille dans la vie, l'habille, le nourrit, lui bâtit des demeures et assure son bonheur essentiel.

Je suis sûr que je n'exagère rien, et mes renseignements sont exacts. Seulement je ne puis m'empêcher de penser que, dans un milieu comme le nôtre, ces idées fausses, ces outrances de langage et de pensée, ne sont pas sans danger. Il en est parmi nos catholiques qui se prétendent instruits et qui se paient le plaisir capiteux de jouer avec l'incrédulité. Ils n'osent pas toujours glisser tout à fait sur cette pente : un certain instinct de conservation, une reprise de logique et de bon sens les retiennent. Dans le peuple, il n'en va pas ainsi : un homme du peuple qui ne fait plus de religion devient la proie facile des mauvaises doctrines sociales. Nous serions mal venus de nous en étonner, car de tout temps les idées reçues par des cerveaux mal préparés à les comprendre, prennent des formes souvent dangereuses. Jeux d'esprit pour les uns, elles deviennent pour les autres, sous la poussée d'une logique impérieuse, des ferments de désordre. C'est le moment de rappeler le mot, inconsciemment profond, tombé des lèvres d'un personnages de comédie qui s'adonne avec un idéalisme naïf à la propagande d'idées avancées : "Les idées que je leur offre, elles explosent entre leurs mains."

III

Et le remède, direz-vous, où est-il ? Il faut tout d'abord donner l'exemple de la charité. Il y a beaucoup de misère en ce moment chez les étrangers. Qu'ils soient catholiques ou non, qu'ils compliquent par leur présence notre vie sociale, ce n'est pas la question. Ils souffrent : cela doit suffire, et nous devons leur démontrer comment notre ville, encore si chrétienne, entend et pratique la charité. Il y a beaucoup de misère aussi chez les nôtres. Il faut que nous fassions de ce côté un grand effort. Ceux qui possèdent doivent donner généreusement. Dans une société qui vit sous l'heureuse influence de son baptême, la charité rétablit l'équilibre entre les riches et les pauvres. Il en faut donner la preuve apparente. Toutes les conférences de Saint-Vincent-de-Paul doivent redoubler de zèle : elles tiennent en leurs mains, pour une large part, la solution de la crise que nous traversons. Si, à tous les degrés de l'échelle sociale, nous donnions l'exemple du sacrifice et de la charité, nous pourrions enrayer d'efficace façon le progrès de la mauvaise propagande qui se poursuit.

IV

Donnons aussi l'exemple de la pratique religieuse. Qu'un observateur désintéressé fasse la carte des âmes, il est à craindre qu'il ne constate bien des lacunes. Y a-t-il parmi nous de vrais incrédules? J'en doute. Il est tellement illogique d'accepter des maîtres dans tous les domaines et de n'en plus vouloir dans celui qui importe davantage ! Et quelle misère ce serait de se former volontairement les avenues de lumière qui conduisent à Dieu, à Jésus-Christ et à son Eglise, et qui ouvrent de si magnifiques et consolantes perspectives sur la miséricorde dont nous sommes l'objet de la part de Dieu.

Il en est trop surtout qui opèrent un divorce fatal entre leurs convictions religieuses et leur vie. D'un côté, la famille, les affaires, le plaisir ; de l'autre, la religion. Pauvre religion en vérité ! qu'ils relèguent dans un coin du dimanche, avec une messe aussi tardive et aussi courte que possible, et où ils se consoleront de l'ennui qu'elle leur apporte en laissant leur esprit tourner en tous sens. Mais l'adoration du père en esprit et en vérité (S.-Jean, IV, 23), ce en quoi Notre-Seigneur fait consister toute la vie nouvelle qu'il est venu donner au monde, et qui veut que nous servions Dieu par notre esprit, notre attitude extérieure, nos œuvres, de manière à ne laisser aucune déloyauté avec notre foi et notre prière, ils n'en ont cure. Mais la vie normale de tous les jours, la manière de penser, de parler, de souffrir, la Religion n'y entre pas. Leurs complaisances sont ailleurs, dans leurs affaires, leur plaisirs, la fortune, la fuite de la souffrance, les passions satisfaites, et, pour tout dire, le péché. Or, l'on peut rappeler à propos l'explication de notre catéchisme. Dans une âme baptisée, ornée des vertus infuses de foi, d'espérance et de charité, le péché mortel—contradiction directe de l'amour de Dieu—enlève la charité, mais il laisse subsister l'espérance et la foi. Ce qu'il faut remarquer, c'est que la foi qui n'est plus sous le rayonnement de la charité, s'anémie, et qu'elle donne aux vérités divines un acquiescement appauvri.

Nous le savons trop : au gré des circonstances ou des tentations, les pires faiblesses peuvent sortir d'une conscience qui a perdu volontairement sa lumière.

Rappelez, je vous prie, quelques vérités essentielles. La Religion, tout le monde la veut, pour mourir sans doute, mais aussi pour vivre. Au reste, quel mal a-t-elle fait à ceux qui se tournent contre elle ? Et tout ce qu'ils nous offrent à sa place est-il capable d'ensoleiller notre pauvre vie, soumise au travail et à la souffrance, dévorée du besoin de tendresse, de résignation et d'espoir ?

La Religion découle de notre condition même d'êtres créés et baptisés, et tous la doivent pratiquer d'une manière profonde et vraiment intérieure. Gardons-nous de nous imaginer et surtout de dire que la religion est bonne pour le peuple avec l'arrière-pensée qu'elle nous fournit une assurance commode contre les risques de la propriété. Le Religion est bonne et nécessaire pour tout le monde.

Enfin, il y a ce que nous pouvons appeler le point de vue social. Je crains que, chez nos catholiques, le sens social ne soit qu'à peine né. Je veux dire par là que nous nous soucions peu, une fois remplis nos devoirs vis-à-vis de Dieu et de nous-mêmes, des obligations qui nous rattachent encore à nos frères et à la société au sein de laquelle nous vivons. Le sens social est précisément l'aptitude à sentir si les actes que nous posons respectent les droits d'autrui. La considération d'un pareil sujet, si complexe et si délicat, ne peut entrer dans le cadre de cette circulaire : les circonstances me permettront sans doute d'y revenir. Je n'en veut retenir qu'un point qui est d'importance primordiale : le salaire. L'ouvrier y ramène volontiers toute la question sociale, parce que c'est le salaire qui le fait vivre, lui et les siens.

Or, une équipe de sociologues catholiques, réunis à Malines en 1925, par S. E. le Cardinal Mercier, pouvaient donner comme exprimant la doctrine catholique sur le salaire, cette proposition :

"Le salaire vital, comprenant la subsistance du travailleur et de sa famille, l'assurance contre les risques d'accidents, de maladie, de vieillesse et de chômage, est le salaire minimum dû par l'employeur en justice."

Tous les mots seraient à relever. Je me contente d'observer qu'il s'agit ici de la justice et qu'un catholique doit avoir le souci constant de l'observer dans ses relations avec ceux qui travaillent pour lui. Et donc il ne lui est pas permis de considérer le travail humain à la loi parfois inhumaine qui subit les fluctuations du marché, ni d'abandonner ce travail humani à la loi parfois inhumaine de l'offre et de la demande. L'ouvrier a droit à sa dignité d'homme : il est en face d'un problème autrement pressant que toutes les théories et qui est de se loger, de se nourrir et d'élever sa famille. Ce problème, l'on essaie de le régler périodiquement par ce que l'on appelle "l'échelle des salaires raisonnables". C'est une règle qui tient compte de toutes les données du problème, et à laquelle il faut se tenir.

Je veux ajouter que dans cette question sociale, d'une telle gravité et d'une telle envergure, les préoccupations économiques, si importantes soient-elles, ne sauraient suffire. Ce n'est pas assez d'en appeler uniquement à la limitation de la production où à la diminution des heures de travail. Il ne suffit pas non plus d'invoquer comme remède la hausse des salaires, comme si la surenchère injustifiée des salaires ne provoquait pas, comme une conséquence certaine, la cherté de la vie. Au-dessus de tout cela il y a, et pour tous, le souci de la justice, le respect des contrats, la loyauté scrupuleuse dans l'accomplissement de la tâche quotidienne, l'amour du travail, ce qui constitue en un mot l'atmosphère proprement chrétienne dans laquelle doit se développer toute vie humaine et qui est l'apport infiniment précieux du catholicisme dans la solution du problème social.

Quoi qu'il en soit, il y a une vérité dont les catholiques doivent être convaincus, c'est que s'ils veulent empêcher le socialisme de naître et de se développer, il faut qu'ils aient soin de donner l'exemple et de remplir avec courage et fidélité leur devoir religieux comme leur devoir social. C'est le moyen de paralyser efficacement la propagande des idées malsaines.

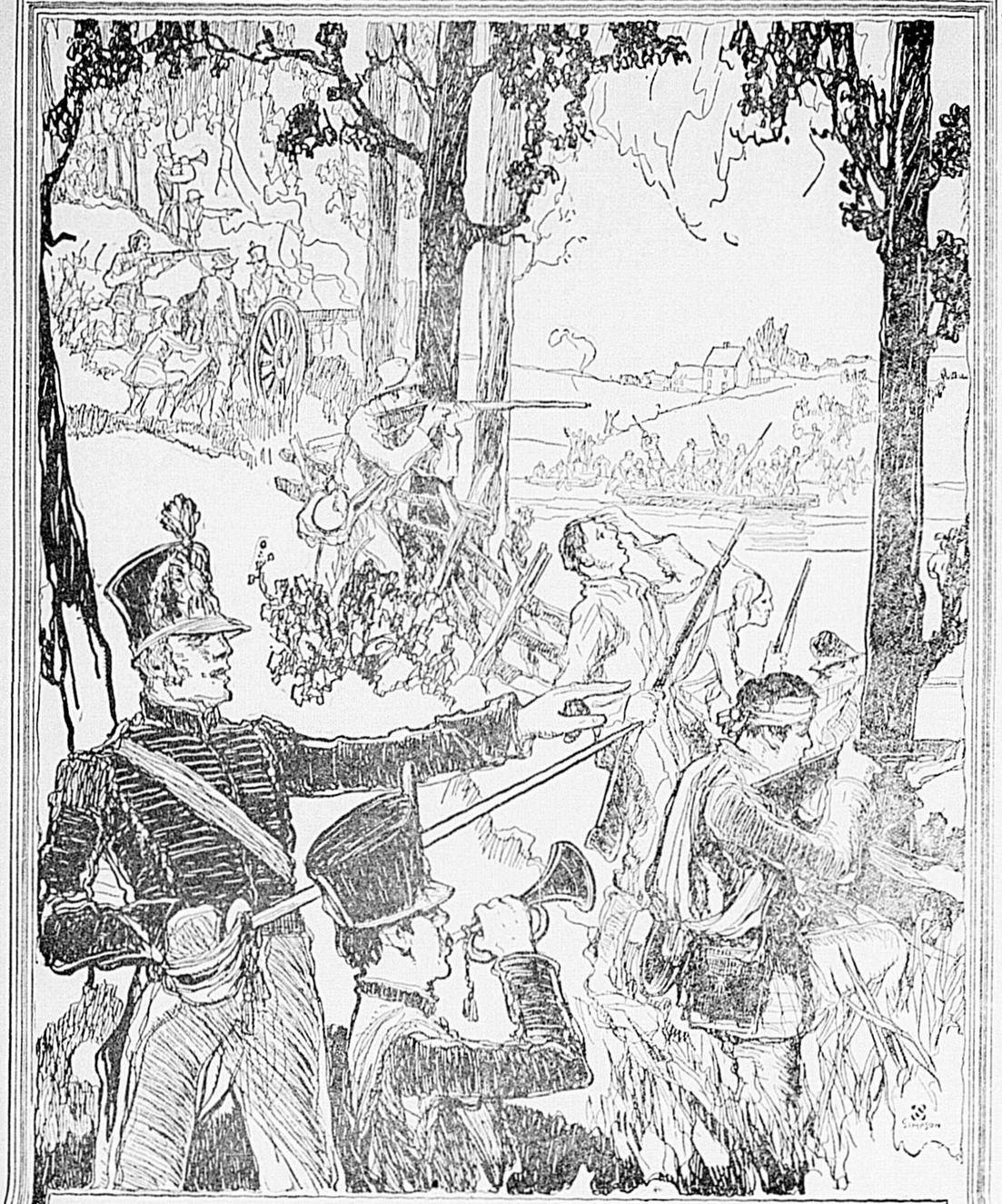
Vous lirez cette circulaire à vos fidèles. Je serais heureux que les prédicateurs de vos retraites de carême reprennent l'importante doctrine qui y est exposée. Il ne suffit pas de dénoncer le danger : il faut instruire. Qu'ils saisissent selon les milieux, quelques-uns des préjugés courants pour en démontrer l'inanité. Ils feront ainsi une besogne salutaire.

Recevez, chez confrère, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

GEORGES, Arch. de Tarona,
Coadjuteur de Montréal



Chez Nous — La Bataille de Châteauguay



Le colonel de Salaberry, avec 280 voltigeurs et une bande de sauvages, gagne la mémorable et décisive victoire de Châteauguay, durant la guerre de 1812, repoussant par une habile stratégie une force de 5,000 envahisseurs.

MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

FONDEE EN 1786

LETTRE OUVERTE

Mon cher Ami.

Elle attendait depuis des heures, celle que la vie a donné comme soutien des pas tentés de déserter la bonne route ; elle attendait, grelottante de la fièvre qu'elle savait brûler en les veines de l'aimé.

—Quo vadis ?

—Où allez-vous ?

—Où vous mèneront encore ce cœur toujours jeune et la trop vive imagination qui le dirige ?

Comme en ce dernier automne vous guettent encore : soucis ! regrets ! inquiétudes ! souffrances de plus en plus cuisantes des lourdeurs du secret à observer.

Où allez-vous ?

A peine guéri d'un mal qui laisse cicatrice profonde au cœur qui en subit la torture, votre légèreté évolue autour d'une autre proie, d'une autre victime, peut-être, d'une nouvelle douleur personnelle assurément : car échec ou succès vous sont également néfastes : l'échec vous brise ! ..... le succès entraîne le remord : vos manœuvres se résument toujours à des pertes.

Quand donc le papillon acquerra-t-il la sagesse préservant de la flamme, ennemie de son aile, de sa sécurité ?

On vous préserve d'un danger, vous courez à un péril.

Croyez-vous donc qu'à cela tienne le bonheur. Vous voulez faire....

Ah ! le grand mot s'échappe de vos lèvres. C'est un voile ! un leurre.

Votre besoin d'activité, de dévouement, disons aussi de déplacement, l'initiative innée en votre tempérament s'arme du grand mot comme d'un porte-voix de héraut et vous criez... Oui ! .. Il s'échappe l'oiseau de la volière...

Apôtre ! vous voulez faire de l'Apostolat le code de votre vie.. mais savez-vous bien en quoi consiste ce mérite ?

—L'Apôtre doit d'abord se connaitre soi même !

Le proverbe : Médecin, soigne-toi, toi-même ; charité bien ordonnée commence par soi-même.

Et enfin ! Aimer son prochain comme soi-même....

Aimer son prochain comme soi-même, voilà le nœud quotidien de cette action qui vous enchante, enthousiasme votre âme.

Consistera-t-elle, cette action, à courir les routes en cherchant les chagrins à consoler, la pauvreté à endiguer, l'indignité à relever de ses chutes ?

Non ! tout cela est du domaine de la spiritualité des compétences religieuses, leur devoir dont leur zèle s'acquitte à merveille.

Non ! La plus belle action sociale, pour nous, mon ami, c'est la famille.

Exception faite de quelques privilégiés : un Veuillot ! un Hervé Bazin ! un Albert de Muns, l'action sociale fait très belle figure et œuvre au sein du foyer ; c'est le plus sur, le plus efficace de tous les moyens d'exercice du bien : le bon exemple n'est-il la fleur la plus parfaite en le jardin des perfections humaines ?

Il ne servirait à rien de courir les chemins à la recherche des misères à soulager en laissant sa famille en proie à la tristesse, aux affres de l'abandon !

Extériorisé de plus en plus, l'homme oublie ce qui fut le charme de son foyer ; une animation de bon aloi, tout de paix en la bonne entente.

Dans les tardifs retours, il ne sait voir les gentillesses de ses petits plus que la gêne et l'air timide des aînés, déshabitués de sa présence.

Il ne peut pas s'apercevoir de leur tristesse, de la place toujours vide à table, des pantoufles figées en leur gaine bordée ; il n'entend pas les soupirs gonflant les poitrines à l'heure du coucher, quand il n'est personne dans le fauteuil à qui souhaiter le bonsoir.

Le bonheur niché chez vous, vous n'en savez rien voir ni apprécier, mais vous tuez en recherches vaines le vestig el'idéal qui pouvait encore vivre avec l'aide, de votre part, d'un rien de souffle de volonté de bien aux vôtres.

Contrairement à vos conceptions il faut fuir le monde, éliminer les indifférents ; circonscrire le cercle des connaissances vaines : tant de mesure extérieure ne saurait que nuire à l'expansion des vertus familiales : la trop grande flamme ne produit-elle pas l'incendie ? le désastreux démolisseur de tout ce qui tente- résistance ?

Tel renoncement est difficile ; le point essentiel, cependant, qui manque, et manquerait toujours sous l'effort de volonté du grand enfant que vous êtes,, mais ne pouvez demeurer éternellement.

Le sacrifice serait grand, mais superbe... mon aimé ?

Un mot ! un regard ! un signe de repentir, et à votre insu, la tendresse qui déborde inutilisée ici, et qui cimenterait à jamais et si parfaitement, les pièces de notre bonheur brisé.

Dites !.. N'entendez-vous pas?

EDMEE B.

P.C.C./C.D.

ŒUVRE CANADIENNE QUI A OBTENU UN BEAU SUCCES

La preuve de la valeur de l'action concertée et d'étendue nationale pour la préservation de la santé est fournie par la supériorité incontestable du Canada dans le contrôle des maladies vénériennes.

Pendant la guerre, un nombre alarmant de cas de maladies vénériennes fut découvert. On lança une campagne nationale contre cette maladie. Cette campagne bat encore son plein mais une récente enquête démontre que Winnipeg et Toronto sont en tête de dix-sept villes de l'Amérique du Nord dans lesquelles l'enquête a été effectuée.

DES FEMMES DEMANDENT

Comment recouvrer leur force et leur énergie perdues

"Y a-t-il quelque chose qui puisse me rendre ma force et mon énergie d'autrefois—me mettre en état de remplir mes devoirs journaliers que l'on doit s'attendre de moi ? Voici une question que se posent nombre de jeunes filles et femmes surmenées et épuisées. Les ennuis et en plusieurs cas, le surmenage, sapent leur vitalité. L'appétit est pauvre et la digestion mauvaise. Les forces diminuent et le cœur et le système nerveux deviennent agités.

Ce qu'il faut alors c'est un sang pur, un sang riche et rouge qui en circulant dans tout le système donne force et vigueur. Ce sang vous pouvez l'acquérir en prenant les Pilules Roses du Dr Williams dont la vertu principale est de faire un sang riche, rouge et fort.

Vous pouvez acheter les Pilules Roses du Dr Williams de tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50 cents la boite de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

JOLI PROGRAMME

L'émission radiophonique la plus complète qui n'ait été entreprise au Canada, aura lieu à 3 heures p. m. heure normale de l'Est, dimanche, le 15 février, de la salle Tudor à Montréal. Cette émission doit être faite à l'occasion d'un mouvement lancé par les Clubs Canadiens Rotary en vue de créer un sentiment de bonne entente parmi toute la nation et de promouvoir un esprit vraiment national. Un très joli programme d'une demi-heure, entièrement canadienne, y sera exécuté par d'éminents artistes tant anglais que français. Durant ce programme le Dr. E. Leslie Pidgeon, un ancien président du club International Rotary, donnera une courte causerie intitulée "Le Droit de Cité Canadien et ce qu'il signifie" dans laquelle il donnera des renseignements très intéressants sur la naturalisation des étrangers demeurant au pays.

Bien que l'émission soit faite de Montréal, il est intéressant de noter que ce sont les membres du Rotary de l'Ouest qui ont eu l'idée de demander la coopération de toutes les parties du Canada afin de créer "chez les étrangers résidents" un sentiment patriotique vraiment canadien. Frank R. Freeze, de Calgary, président du comité conseil canadien du Club Rotary disait : "Nous voulons que les étrangers résidents de bonne foi et de valeur réelle se joignent à la nation canadienne en se faisant naturaliser. Ce n'est pas une entreprise nouvelle, mais c'est un but bien défini du Club Rotary et nous pouvons dire que nous avons déjà obtenu beaucoup de succès."

L'émission sera faite par les postes du C.N.R., à Montréal, Ottawa, et Vancouver et par d'autres stations situées à Halifax, St. Jean, Frédéricton, Montréal, Toronto, London, Hamilton, Chatham, Waterloo (Ont.) Winnipeg, Yorkton, Regina, Red Deer, Saskatoon et Calgary.

DES TAXES EN PERSPECTIVE

Les nouvelles qui nous viennent d'Ottawa sont de moins en moins rassurantes. L'autre jour, c'était, de la part du premier ministre lui-même, l'annonce d'un déficit probable de cent millions ($100,000,000) dans les finances fédérales, et maintenant, voilà qu'on laisse entendre la création d'une nouvelle taxe d'affaires, en plus de la taxe sur les ventes et de l'impôt sur le revenu qui existent déjà.

Au cours de la dernière campagne électorale, l'hon. M. King n'avait pas caché son intention d'abolir en 1931 la taxe des ventes, et il avait même donné au peuple des espérances pour de nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu. Or, chaque jour voit s'évanouir chez le peuple ces belles espérances depuis l'installation au pouvoir du grand magicien Bennett. L'impôt sur le revenu restera en vigueur sans subir aucune dimination. De même la taxe des ventes, que l'administration King avait régulièrement et graduellement amoindrie. Donc, de ce côté, aucune consolation pour le contribuable canadien.

Mais il y a plus, M. Bennett, pour combler le déficit énorme qu'il entrevoit déjà, songe, dit-on, à créer une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires qu'enregistreront les marchands grossistes, les compagnies et les industriels. S'il le fait, ce sera la première réalisation des nombreuses promeses qu'il aura formulées au cours de sa tournée à travers le pays, l'été dernier. Pas la plus belle cependant, ni pas la plus alléchante !

Parlant à Montréal, le chef conservateur, prévoyant probablement les difficultés sans nombre dans lesquelles les extravagances de son gouvernement devait plonger le pays, déclarait un soir : "S'il faut créer de nouvelles taxes nous les créerons." Et ce mot taxation est resté dans toutes les mémoires.

Ces nouvelles taxes, nous aurons à les payer en temps et lieu. Car M. Bennett est homme à tenir celles de ses promesses auxquelles nous tenons le moins.

MONUMENT



J.-MAURICE DUCHARME
Successeur de Z. Ducharme
Maison établie en 1890
255-257 Rue Notre-Dame
Victoriaville, P. Q.

Manufacturier de Monuments en Marbre, en Granit Canadien et Etranger.

22 janv. 3 m.

Contre les Fréquents Maux de Tête



Ne permettez pas aux maux de tête de retarder vos affaires ou tout autre douleur que l'Aspirine guérit rapidement. Ces tablettes sont inoffensives et elles soulagent instantanément. Prises en temps elles casseront un rhume. Elles soulagent la névralgie, la névrite ou toute autre maladie semblable en n'importe quel temps. Des milliers de femmes comptent sur l'aspirine pour les soulager dans tous leurs maux. Ces tablettes n'affectent pas le cœur et elles peuvent être employées en n'importe quel temps. Ainsi c'est une folie de souffrir inutilement quand les tablettes d'aspirine peuvent guérir promptement. Procurez-vous de vraies tablettes d'aspirine en vente dans toutes les pharmacies.

BAYER ASPIRIN

Fabriqué au Canada

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgerons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles Etc. Etc

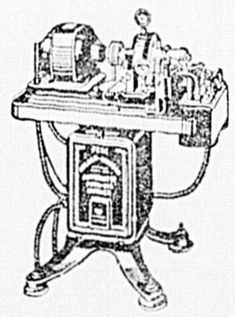
Clôtures et Broches de toutes sortes.

☞ Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

PLUS DE CENDRE Plus de Poussière

ET VOUS VOUS ASSUREZ
UN CHAUFFAGE PARFAIT
EN VOUS PROCURANT
UN BRULEUR A L'HUILE "FESS"



Dès qu'un brûleur à l'huile "Fess" est installé chez vous, il se charge, avec une fidélité presque humaine, de la tâche de chauffer votre maison à une température toujours égale. La combustion étant intégrale, il n'y a ni suie ni odeur.

Le brûleur à l'huile "Fess" fonctionne si silencieusement que l'on sait à peine s'il est dans la maison. La maison "Fess" est une institution purement canadienne et est aujourd'hui au premier rang : le nombre d'appareils "Fess", dans nos foyers canadiens EST PLUS GRAND QUE TOUTES LES AUTRES MARQUES REUNIES DE BRULEURS A L'HUILE.

Fabriqué en deux modèles et trois dimensions, le brûleur à l'huile "Fess" s'adapte à toutes les exigences : chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud. Sans aucune obligation de votre part, nous nous empresserons de vous fournir tous les renseignements désirés.

La Fonderie "UNIVERSEL" Enr
DISTRIBUTEURS
Victoriaville, P Q.

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'articles en cuir d'une maison française, de Limoges (France) que nous vendons à bon marché.—Librairie de "L'Union"

La Librairie de "L'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable **CASTORIA** porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LE MANUEL DU PROSPECTEUR

Parmi les problèmes du développement de l'industrie minérale dans la province de Québec, il en est un qui touche tout spécialement un groupe important de la population. Dans la Gaspésie, dans les Cantons de l'Est, dans la région de Buckingham, dans le Témiscamingue et l'Abitibi, tout comme au Lac Saint-Jean, il y a un nombre considérable de personnes intéressées à la recherche des mines.

Jusqu'ici les prospecteurs canadiens français n'avaient pas pour se renseigner de volume satisfaisant, tandis que ceux de langue anglaise avaient un choix de volumes excellents expliquant les motions de minéralogie et de géologie. Parmi les plus récents, il faut mentionner tout spécialement celui du Professeur W. L. Goodwin, pendant nombre d'années doyen de la faculté des sciences à l'Université Queen's, à Kingston, Ontario.

Pour favoriser les prospecteurs de langue française et leur donner les mêmes avantages, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, il y a quelques mois, obtint de l'auteur de faire traduire son volume.

C'est M. Adhémar Mailhiot, professeur de géologie à l'Ecole Polytechnique de l'Université de de Montréal, qui fut chargé de présenter au public français "Le manuel du Prospecteur". C'est un volume de 435 pages, bien illustré, contenant les renseignements précis sur les minéraux et les roches, leurs caractéristiques et leurs distributions, sur la géologie et les gisements minéraux.

Ce manuel est le fruit de nombreuses années d'enseignements de travaux sur le terrain et d'association avec les prospecteurs. Ecrit tout spécialement pour ceux qui s'intéressent à la recherche des mines, il est considéré partout comme une contribution des plus opportunes en développement minier du Canada et particulièrement de la province de Québec.

LES MALADIES INFANTILES

Eliminées par les Pastilles Baby's Own

Les mères de famille peuvent être heureuses et les enfants exempts de maladies à très peu de frais. Le coût des Pastilles Baby's Own est minime comparé à la joie que l'on éprouve au foyer à maintenir les tout petits en bonne santé.

Quelles souffrances n'éprouvent-elles pas lorsque leurs enfants sont malades ; qu'ils percent leurs dents, qu'ils souffrent de constipation et d'indigestion ou encore des effets de mauvais rhumes. Une mère peut-elle dormir lorsque son enfant est accablé par la douleur ? Elle peut éliminer tous ces ennuis et en ce faisant rendre heureux les enfants et tous les autres membres de la famille.

Vous avez besoin des Pastilles Baby's Own pour tenir les enfants en bonne santé. Elles règlent l'estomac et les intestins et rendent la santé au bébé. Elles sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boite par la The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

LES TRAVAUX DOMESTIQUES DE L'INDUSTRIE FEMININE A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC DE 1931

Les prix offerts

Avec février se déclanchent d'une façon plus précise les mouvements d'organisation de ce grand événement annuel, l'Exposition Provinciale de Québec qui, en 1930, a atteint un degré si éclatant et qui couvrira une période de DIX JOURS en 1931, du jeudi, 3 septembre, au samedi, 12 septembre.

L'une des manifestations les plus appréciées de cet événement est bien le concours d'émulation pour encourager les diverses industries domestiques.

A l'Exposition de 1930 il avait été offert et payé $281.00 en prix, à titre d'encouragement à cette branche des activités de la ferme.

Pour l'Exposition de 1931, on offre $300.000 avec 13 sections nouvelles pour travaux en flanelle, etc. Voici les détails à ce sujet :

1.—1 pièce flanelle croisée, pure laine : Prix $6.00, $5.00, $4.00, $3.50, $3.00, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75
2.—1 pièce flanelle simple, pure laine : Prix $5.00, $4.00, $3.50, $2.75, $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75.
3.—1 pièce flanelle simple, laine et coton : Prix $5.00, $4.00, $3.50, $2.75, $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75
4.—1 pièce flanelle, genre tweed, pour habit : Prix $6.00, $5.00, $4.00, $3.50, $3.00, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75.
5.—1 pièce flanelle, pour vêtement de dame, (sport ou toilette), Prix $6.00, $5.00, $4.00, $3.50, $3.00, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75.
6.—1 pièce étoffe foulée légère : Prix $6.00, $5.00, $4.00, $3.50, $3.00, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75.
7.—1 pièce grosse étoffe foulée : Prix $6.00, $5.00, $4.00, $3.50, $3.00, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75.
8.—1 chandail pour dame, tricoté en laine du commerce : Prix $4.00, $3.50, $2.75, $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75.
9.—1 chandail pour homme, tricoté en laine canadienne : Prix $4.00, $3.50, $3.00, $2.75, $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75.
10.—1 tapis crocheté en laine ou guenille—jugé au point de vue artistique : Prix $5.00, $4.00, $3.00, $2.75, $2.50, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75
11.—1 coussin de fantaisie : Prix $4.00, $3.00, $2.50, $2.00, $1.50, $1.00, $0.75.
12.—1 centre, broderie Richelieu : Prix $5.00, $4.00, $3.00, $2.50, $2.00, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75.
13.—1 morceau de broderie blanche : Prix $4.00, $3.00, $2.50, $2.00, $1.50, $1.25, $1.00, $0.75, $0.50.

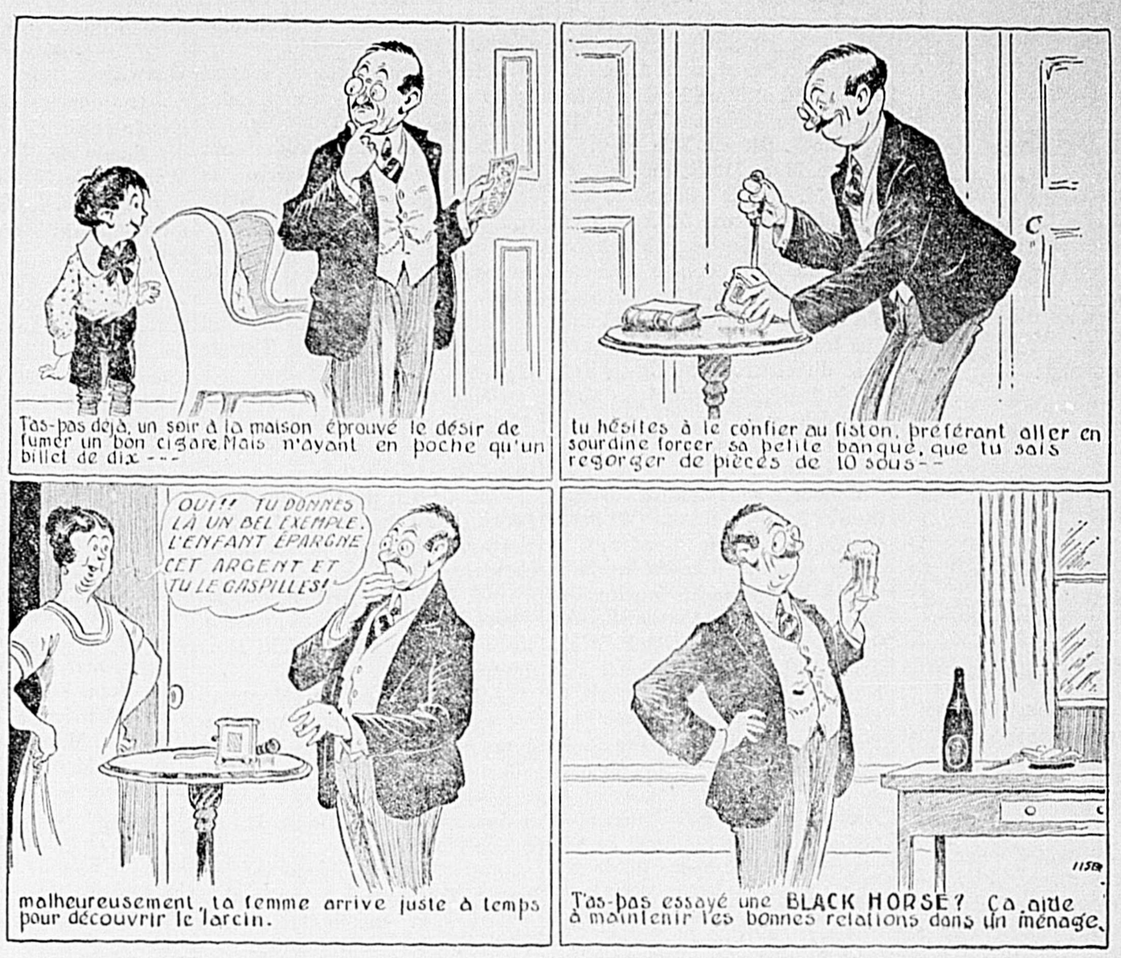
L'Exposition Provinciale de Québec, désireuse d'intéresser un grand nombre de personnes à ces travaux, sera heureuse de payer tous les prix qui seront offerts, lorsque des artisans féminins, par le déploiement de vrais beaux spécimens, témoigneront de leur ingéniosité et de leur habileté.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer vos parents et vos amis.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

T'a'pas ?

par—RACEY—



dites simplement— "Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

AVIS A NOS ABONNES

A partir d'aujourd'hui, tous nos abonnés des Etats-Unis et du Canada qui n'auront pas payé leur abonnement à "L'Union des Cantons de l'Est" verront leur nom retranché de la liste des abonnés et leur compte mis en collection, entre les mains de nos collecteurs américains et canadiens

Nous venons de recevoir d'une manufacture de Miroirs, un très bel assortiment d'échantillons de Miroirs, encadrés dans des cadres de fantaisie, que nous vendrons à très bas prix. Il n'y en a qu'un de chaque sorte. Profitez-en, car c'est une bonne aubaine pour le public de se procurer un beau miroir sans faire de grosses dépenses.

Venez les voir.

COUR SUPERIEURE

Canada,
Province de Québec,
District d'Arthabaska
No. 310

Eugène Morissette, journalier, de la cité de Thetford Mines,
Vs
Demandeur,

Jeanne Huard, épouse d'Eugène Morissette, duement autorisée par le dit Eugène Morissette, à ester en justice, Thetford Mines.
Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.
Arthabaska, 15 janvier 1931.
MARCEAU & PICHER,
P. C. S.
Talbot & Landry,
Avt. du Demandeur.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En le faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des annonces à son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

Vient de paraître : "AU PAYS DU SOLEIL", par Anita Belleau. Récit d'un voyage à Cuba. L'auteur dépeint les traits caractéristiques, les mœurs et coutumes du peuple cubain. Une idylle se déroule dans la pittoresque ville de La Havane, au milieu des splendides décors de la nature tropicale.

En vente à la Librairie de "L'Union des Cantons de l'Est", Arthabaska, et à la librairie St-Jean, de Victoriaville. Prix $1.00.

Nous recevons aujourd'hui à La Librairie de "L'Union" un bel assortiment de Tapisserie de toutes les qualités et de tous les prix. Nous prions nos clients de venir nous voir avant d'acheter ailleurs. **Bon marché.**

AUX AMATEURS DE VIOLON

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon : Cordes en nerfs ou en acier, chevelet, archet, queue, racine, etc., etc.

Rendez votre demeure ATTRAYANTE avec les Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration

Largeur reconnue 19½ pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques.

Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veuillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de L'Union", Arthabaska, P. Q.

Demandez les parfums et la poudre

Coeurs et Fleurs

de J. Jutras

En vente chez les dépositaire suivants :

Dr H. BECOTTE, Arthabaska.
J. A. MORISSETTE, Princeville.
Dr J. P. H. MASICOTTE, Victoriaville.
Dr ACHILLE BOISVERT, Plessisville.
LIBRAIRIE A KIROUAC, Warwick.
J. S. PONTON, Kingsey Falls.
W. THERRIEN, Lorne.
J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classe à la LIBRAIRIE DE "L'UNION"

et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-plumes, Gommes, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boite de Peintures, etc

Nous tenons tous les livres de classes tels que : Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché



CANADIEN NATIONAL

HORAIRE DES TRAINS

En vigueur le 1er janvier 1931
(Heure solaire)

Entre Montréal, Sorel, Nicolet, Doucet's Landing et Victoriaville

Le train à l'huile No. 694 laissera Montréal à 7.50 a. m. au lieu de 8 heures, excepté le dimanche, allant à Victoriaville passant par Sorel à 9.35 du matin et arrivant à Victoriaville à 1.00 heure de l'après-midi

Le train No. 138 laissera Montréal à 4 heures de l'après-midi excepté le dimanche au lieu de 5 heures, se dirigeant à Victoriaville au lieu de Nicolet, passant à Sorel à 5.45 p. m. et arrivant à Victoriaville à 9.15 p. m.

Le train No. 137 circulera de Victoriaville à Montréal au lieu de Nicolet à Montréal et laissera Victoriaville à 6.10 a. m. du matin excepté le dimanche, passant à Sorel à 9.35 heures du matin et arrivant à Montréal à 11.20 heures du matin.

Le train à l'huile No. 693 circulera de Victoriaville à Montréal au lieu de Doucet's Landing à Montréal et laissera Victoriaville à 3.50 p. m., excepté le dimanche, passant à Sorel à 7.07 p. m. et arrivant à Montréal à 8.50 p. m.

Le train du dimanche No. 140 laissera Montréal pour Doucet's Landing à 8.45 a. m.

Le train du dimanche No. 139 circulera de Doucet's Landing à Montréal au lieu de partir de Nicolet et partira de Doucet's Landing à 5.45 p. m

Entre Montréal, Richmond, Sherbrooke, Québec

Le train No. 43, le dimanche excepté, laissera Québec à 12.20 p. m. arrivant à Victoriaville à 2.57 p. m., à Richmond à 4.05 p. m., à Montréal à 6.20 p. m., et Sherbrooke à 5.03 p. m.

Le train à l'huile No. 682 laissera Richmond à 8.15 p. m. arrivera à Victoriaville à 9.18 p. m. et Lyster 10.15 p. m.

Le train No. 33 laissera Québec tous les jours à 11.45 p. m., arrivant à Victoriaville à 2.24 a. m., à Montréal 7.15 a. m.

Le train No. 34 laissera Montréal à 11.30 p. m., arrivant à Victoriaville à 3.51 a. m. et à Québec 6.50 a. m.

Trains pour Montréal et Sherbrooke, P. Q.

Laissent Victoriaville comme suit :

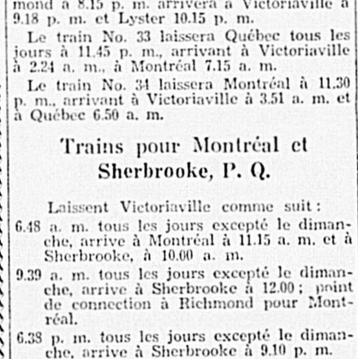
6.48 a. m. tous les jours excepté le dimanche, arrive à Montréal à 11.15 a. m. et à Sherbrooke, à 10.00 a. m.
9.39 a. m. tous les jours excepté le dimanche, arrive à Sherbrooke à 12.00 ; point de connection à Richmond pour Montréal.
6.38 p. m. tous les jours excepté le dimanche, arrive à Sherbrooke à 9.10 p. m.

Trains allant à Québec

Laissent Victoriaville comme suit :

10.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Québec à 12.50 p. m.
12.24 p. m. tous les jours excepté le dimanche arrivant à Québec à 3.00 p. m.
5.35 p. m. tous les jours excepté le dimanche, arrivant à Québec à 8.00 p. m.

Pour plus d'informations s'adresser à l'agent du Canadien National à Victoriaville.



Nous recevons aujourd'hui à La Librairie de "L'Union" un bel assortiment de Tapisserie de toutes les qualités et de tous les prix. Nous prions nos clients de venir nous voir avant d'acheter ailleurs. Bon marché.

Composé Sapin Fortin

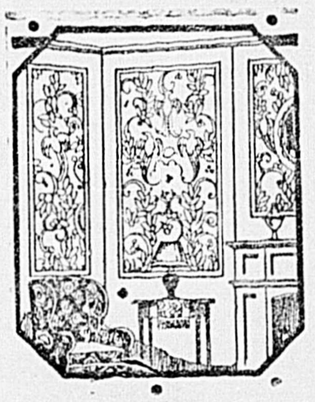
POUR LE RHUME

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons : Rhumes, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le "COMPOSE SAPIN" à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.



TAPISSERIES ! TAPISSERIES !

A VENDRE A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION", ARTHABASKA

La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Venez au magasin et choisissez votre papier-tenture des grands nombres de magnifiques modèles que nous avons toujours en stock. Nous avons en ce moment un magnifique assortiment de papier vernis pour cuisine, chambre de bain, etc., etc., que nous vendrons à des prix bien bas.

Venez nous voir.

J. R. CREVIER

Peintre et Tapisseur

VICTORIAVILLE, P. Q.

M. Crevier annonce au public de Victoriaville et des environs qu'il s'occupera du Peinturage et Tapissage des maisons ainsi que de tout autre travail concernant son métier.

Il a toujours un bel assortiment de tapisserie et des catalogues fournis sur demande.

Ouvrage garanti et bon marché. Une visite est sollicitée.

21 avril j.n.o.

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Littérature, Politique, Arts, Etc. Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.

En vente à La LIBRAIRIE DE L'UNION,

POSITION OFFERTE

Avons besoin d'un représentant sérieux pour les districts des Cantons de l'Est.

Notre organisation est la plus importante de la Province en ce qui concerne l'élevage du renard noir argenté.

Nos parcs affiliés produiront, en 1930, environ 1,000 renardeaux provenant de sujets reproducteurs de haute qualité et très bien sélectionnés.

Pour détails vous adresser à ROLLAND DALLAIRE, St-Evariste Sta., Qué.

10 avril j.n.o.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR 1931

L'Almanach du Peuple a maintenant fait son apparition dans notre ville, c'est un livre indispensable dans toutes les familles canadiennes et que tous se hâteront de se procurer.

Qu'on n'attende pas trop tard car ils s'enlèvent rapidement à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Prix 25 sous. Franco 35 sous.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou $3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-propriétaires Poirier, Bessette et Cie, 975, rue de Bullion, Montréal, ou à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, P. Q.



ABREGEZ ... LE LAVAGE*

En évitant entièrement de passer le linge au bleu et puis de le retordre, vous réduisez les 6 opérations du lavage à 4, et la besogne s'abrège d'un tiers. De plus, sans guère le frotter le linge vient d'une blancheur éblouissante. Voilà ce que font les Flocons MACK'S NO-RUB.

*pour environ 3c.

La paquet de 10c suffit pour 3 lavages et se paye en economie de savon.

MACK'S LAUNDRY SPECIALTY CO., ALMONTE, CANADA

FUNERAILLES

DE MME GEORGES-TIENNE THIBOUTOT

Ces jours derniers, à Princeville, ont eu lieu les funérailles de Madame Georges-Etienne Thiboutot, née Antonia Grenier.

La mort, hélas, sans pitié, moissonne les êtres de tous les âges. Souvent Dieu rappelle à Lui les épouses, mères chrétiennes, à la fleur de l'âge, souvent Il retranche du cercle familial un être cher dont la douce gaîté, les vertus nous le faisaient chérir davantage. Il la retranche doucement, lentement, après plusieurs années de souffrances. Ah ! si Dieu s'empare de ces âmes, à l'heure où un époux et des enfants réclament les secours d'une mère, d'une épouse, c'est que Dieu dans son amour, veut les rendre infiniment heureuses.

Oui, heureuses dans cette vie éternellement belle, où l'époux et les jeunes bambins retrouveront leur épouse et mère chérie, morte dans la paix du Seigneur en demandant des avis et en prononçant ces douces paroles : Mon Dieu je remets mon âme entre vos mains.

La défunte était Dame de Ste-Anne et était associée à la Bonne Mort, Enfant de Marie de Sainte-Hélène. La chère disparue est décédée le 7 février au milieu du cercle familial. Elle était âgée de 34 ans.

Les funérailles ont eu lieu le 9 février à 8 heures, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine S. Poirier, curé de Princeville.

Le corbillard était conduit par M. Jean-Paul Thiboutot, cousin de la défunte, de Princeville ; conduisait le cortège, M. Edmond Thiboutot, beau-frère de la défunte. Porteurs : MM. Alfred, Antonio, Conrad et Arthur Grenier, tous frères de la défunte.

Conduisaient le deuil M. G. E. Thiboutot, son époux, ses cinq jeunes enfants, Léo-Paul, Donat, Fernand, Marguerite et Guy, Mme Romé Thiboutot (Yvonne Brenier), sa sœur. M. et Madame Edouard Grenier, son père et sa mère, de St-Valère, M. Willie Roux, de Coaticook, M. Napoléon Camiré, de St-Norbert, M. Paul Grenier, de Victoriaville, Mme Adolphe Lafrance, de St-Norbert, Mme Ludger Bergeron, et sa fille Rosa, d'Arthabaska, M. Wilfrid Thibault, de St-Valère, M. Eusèbe Roux, son beau-frère, et ses deux filles, Simonne et Annette, M. et Mme Donta Beuffard, de Plessisville, Mme Alfred Fortin, de St-Maurice, M. et Mme Siméon Goudreau, sa fille Dorsi, d'Asbestos, Mme Edgar Lessard et ses deux enfants, Jacqueline et Laurent, d'Asbestos, M. Arthur Thiboutot, son beau-père, M. Albert Boisvert, M. et Mme Arthur Boucher, beau-frère et belle-sœur, M. V. Lacroix, M. et Mme Léopold Thiboutot, M. et Mme Edmond Thiboutot, M. et Mme Armand Turgeon, Mlles Cécile, Yvette, Aline, Thérèse, Julienne, Mariette Thiboutot, M. Bertrand Thiboutot, cousines et cousins, M. et Mme Nelson Lacourse, M. et Mme Antonio Sévigny, M. J. A. Thibeault, M. et Mme Dilias Loubier.

Assistaient aux funérailles, M. et Mme Isidore Mathieu, M. Jos. Mailhot, M. et Mme Philippe Cantin, Mme Louis Marchand, M. et Mme Norbert Nolin et leur fille, M. et Mme Alcide Pepin, Emilienne, Williams, Dora Goudreau, M. et Mme Eugène Tousignant, M. et Mme Napoléon Lacourse, M. et Mme Elzéar Nadeau, M. et Mme Auguste Lehoux, M. et Mme Ludger Lacasse, M. Réal Loubier, M. et Mme P. Robitaille, M. et Mme N. Lemay, M. et Mme Alex. Lachance ,M. et Mme Eusèbe Collin, M. et Mme Alphonse Talbot, Mlle Sylvain P. Rivard, Mlle M. P. Lachance, M. et Mme Amédée Laroche, M. Emile Bélanger, Mme Théophile Lessard, M. Arthur Lacasse, Lucile Lacasse, M. Sylvio Rousseau, M. Rodolphe Rochette, Mme George Carignan, M. Antonio Allard, M. Albert Rivard ainsi que les élèves de l'externat avec leur directrice, Sœur St-Gédéon, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Offrande de messe : M. Vénérend Lacroix.

Bouquets spirituels et sympathies : Eusèbe Roux, Williams Goudreau, Siméon Goudreau et Edgar Lessard, d'Asbestos, Mme Alfred Fortin, de St-Maurice, Donat Bouchard, de Plessisville, Arthur Boucher, Mme Paul Beaulieu, d'Asbestos, M. Léopold Thiboutot, Mme Ronco Thiberuit, de Victoriaville, M. Vénérend Lacroix, Les Membres du Cercle des Fermières de Princeville, M. Alcide Pepin, M. Omer Fréchette, M. Thomas Bernier, Les Dames de la Congrégation de Ste-Anne de Victoriaville, M. Alphonse Bordeleau, M. François Boucher, Mlle Angéline Lachance, M. Joseph Eamond.

La famille Geo.-Etienne Thiboutot remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son deuil récent.

Thetford Mines

(De notre correspondant)

—Mlle Léa Loignon est venue passer une vacance de deux mois dans sa famille, chez M. Thomas Loignon.

—M. J. E. A. Begin est allé à l'exposition des automobiles à Montréal, la semaine dernière.

—M. Tancrède Labbé, maire de notre ville, est allé à Québec par affaire.

—M. Raymond Savoie, facteur, est allé rendre visite à son amie, Mlle Germaine St-Pierre, au Lac Mégantic.

—M. Cléophas Adam était de passage à Québec, la semaine dernière, par affaire.

—M. et Mme Nova Carrier sont allés demeurer à Beauceville.

—Mlle Bernadette McKenzie, de East Broughton, était en visite chez sa cousine, Mlle Dallaire, de notre ville.

—M. Louis Gravel, de Québec, était de passage en notre ville, à l'occasion du 7e anniversaire de l'Oeuvre de Jeunesse.

—M. Roméo Lacroix, de Leeds, de passage en ville, lundi, par affaires.

—M. Georges Henri Landry passe le dimanche à Coleraine chez des amis.

—Mme Damase Gagné a passé la fin de semaine à Black Lake, chez sa fille, Mme Tremblay.

—Mlle Thérèse Beaudoin nous a quittés pour aller suivre un cours de garde-malade, à Montréal.

—Mlle Georgette Lemieux est en visite chez son oncle, M. J. B. Lemieux, de notre ville.

—Mlle Lucienne McMaster est en promenade chez Mlle Thérèse Huard et M. Gédéon Fillion.

—Mlle Rollande Lemay, étudiante au couvent St-Sylvestre, est venue passer une semaine chez son père, M. A. Lemay.

—M. Gérard Bélisle, de Sherbrooke, était de passage chez Mlle Hermine Châteauneuf, dimanche dernier.

—M. Philippe Perrault, de St-Pierre les Becquets, est présentement en visite chez sa fille, Mme Joseph Lafleur.

—M. J. Vincent, de Montréal, est en promenade pour quelques jours chez M. J. Jilabert, de notre ville.

—M. J. B. Normandeau est allé à Sherbrooke par affaire, la semaine dernière.

—M. Thomas Loignon est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. T. P. Gagnon était de passage à Québec, lundi dernier.

—Mlle G. Dandurand garde-malade, est en vacance pour une semaine dans sa famille à Montréal.

—Mlle Desneiges Lessard, garde-malade, était à Plessisville, par affaires, jeudi.

Victoriaville

—Madame Raoul Gendron, de Richmond, est venue en visite chez des parents, la semaine dernière.

—De passage chez M. et Mme Alphonse Béliveau, Mme Joseph Morin et sa fille Simonne Morin, de Chaudière, Mme Roméo Morin et son jeune fils Marcel, de Taschereau, Abitibi. Ils sont partis le lendemain pour Montréal, assister à la prise d'habit de Mlle Alice Morin, en religion Sœur Louis-Zéphirin ; Mlle Bernadette Béliveau les accompagnait ; ils ont aussi visité M. Henri Béliveau, à l'Institut de Nazareth. Ils sont revenus enchantés après avoir visité Montréal.

—M. Louis Philippe Perrault, de Springfield, Mass., qui a subi l'opération pour l'appendicite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, est maintenant revenu dans sa famille et prend beaucoup de mieux.

—Nous apprenons avec chagrin que M. Alphonse Béliveau s'est fait emputer un doigt de la main gauche. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Warwick

—On annonce qu'il y aura une grande partie de carte au couvent des Sœurs de l'Assomption de Warwick, le 16 février courant. Il y aura chant, déclamation, une pièce actée par les élèves du couvent.

—C'est avec regret que nous annonçons la mort de Mme Aimé Béliveau, née Antoinette Brière, de Warwick, décédée à Montréal, dimanche, 1er février.

La défunte laisse pour déplorer sa perte son époux inconsolable et une petite fille, Gisèle, âgée de 5 ans.

Aux familles Brière et Béliveau nos sincères sympathies.

Princeville

—M. et Mme Raphaël Dubois avaient le plaisir de recevoir pour souper, mardi le 3 février, M. et Mme John Poisson, M. et Mme Alex. Therrien, M. et Mme Paul Therrien, M. et Mme Henri Therrien, M. Maurice Poisson et Mlle Marie-Jeanne Therrien, M. Willie Poisson et Mlle Alice Dubois, M. Ludger Therrien, Mlle Diana Poisson, M. Etienne Therrien, Mlle Marie-Ange Poisson, tous de St-Norbert, B. Alfred Beaudoin, M. Philippe Blanchet, d'Arthabaska, Mlle Rose-Emma Dubois, de Princeville, M. et Mme André Blanchet, leurs fillette, Carmelle, Réjeanne et Rita, M. et Mme Onil Chabot, leurs fillettes Marie-Paule et Monique, M. et Mme Hervé Girouard, MM. Albert, Omer, Jean-Baptiste Dubois, Mlles Yvonne et Cécile Dubois.

Ce n'est qu'à une heure très avancée de la nuit que tous songèrent à se séparer, emportant un bon souvenir de cette agréable soirée, où il eut du chant, musique, partie de cartes ; tous s'amusèrent ferme.

—M. et Mme Pierre Daigle font part de la naissance de leur fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme André Blanchet, de Princeville, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Lucien Blais font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Therrien, de St-Norbert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alex. Therrien, grand'mère de l'enfant.

—M. Henri Therrien, Mlles Annette et Rose-Anna Therrien d'Arthabaska, de passage à Princeville chez des parents, MM. et Mmes R. Dubois, Onil Chabot et André Blanchet.

DOCTEUR J.-H. FRECHETTE
Dentiste
Rue Notre-Dame
VICTORIAVILLE, P. Q.
Travaux Dentaires exécutés avec soin
Prix modérés
Extraction des dents sans douleur
30 oct. j.n.o.

A VENDRE

BELLE TERRE

A 4 Milles de Victoriaville

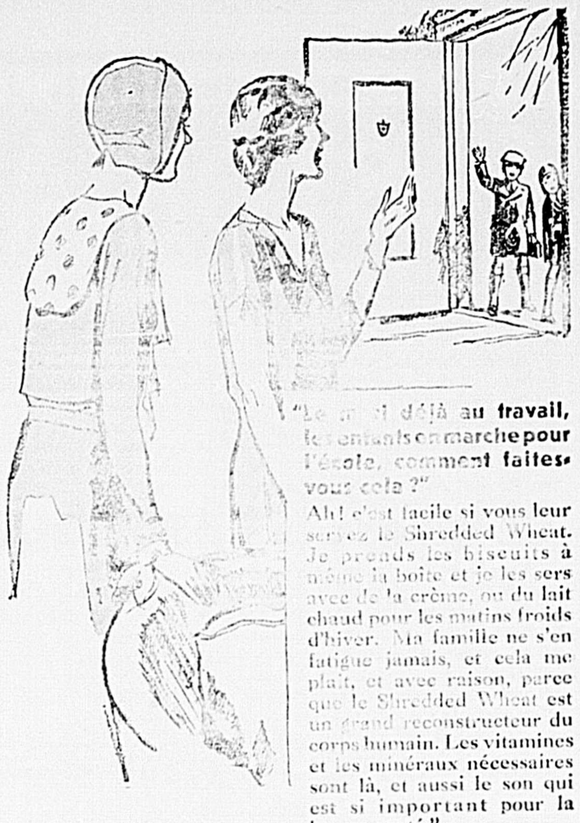
40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur

Bien bâtie.—Sur la Route St-Albert

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU
VICTORIAVILLE, P. Q.

6 nov. j.n.o.

ASSUREZ CHEZ
AUGUSTE BOURBEAU, Agent,
Assurances Générales,
FEU, ACCIDENTS, MALADIES, RESPONSABILITÉ PATRONALE, AUTOMOBILES, LOYERS, VOL, VITRES,
No. 84, rue Notre Dame, Victoriaville, P. Q.
Téléphone de Victoriaville.



"Le matin déjà au travail, les enfants en marche pour l'école, comment faites-vous cela ?"

Ah ! c'est facile si vous leur servez le Shredded Wheat. Je prends les biscuits à même la boîte et je les sers avec de la crème, ou du lait chaud pour les matins froids d'hiver. Ma famille ne s'en fatigue jamais, et cela me plaît, et avec raison, parce que le Shredded Wheat est un grand reconstructeur du corps humain. Les vitamines et les minéraux nécessaires sont là, et aussi le son qui est si important pour la bonne santé."

SHREDDED WHEAT



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE MOLSON

A LA RADIO, LE MARDI SOIR

Des artistes de haute réputation seront présentés chaque semaine

La Brasserie Molson, de Montréal, l'une des plus ancienne compagnies canadiennes, présentera chaque semaine à la radio, à partir de mardi soir, 17 février, un programme de musique d'orchestre. C'est là une décision qui sera certainement très appréciée des radiophiles de la province de Québec. Ces programmes seront exécutés par un excellent orchestre symphonique, sous l'habile direction de M. J. J. Gagnier, chef d'orchestre et compositeur de Montréal, qui s'est acquis une réputation internationale comme directeur de la fameuse fanfare des Grenadiers Guards de Montréal.

M. Gagnier connait à fond l'histoire et les traditions musicales de cette province, et possède en même temps une parfaite compréhension des goûts de la population canadienne-française en matière de musique.

Ces concerts d'orchestre que présentera la Brasserie Molson à la radio, ont avant tout pour but de contribuer à perpétuer la connaissance et l'appréciation des belles traditions historiques et musicales pour lesquelles cette province est justement renommée. Quelques-uns des épisodes les plus intéressants de l'histoire de la province de Québec seront en effet brièvement décrits au cours de certains programmes du mardi soir de la Molson.

L'artiste invitée au concert d'ouverture sera Madame Jeanne Dusseau, soprano de réputation internationale. Madame Dusseau, qui a reçu presque toute sa formation musicale au Canada, a déjà paru comme première soprano à l'Opéra de Chicago, où elle chanta a côté d'artistes telles que Galli-Gurci et Mary Garden. Cette talentueuse cantatrice s'est rendue très populaire dans la province de Québec par sa belle interprétation des chansons du terroir de France et du Canada français.

Madame Dusseau a quitté Londres tout récemment afin de venir prendre part au premier concert radiophonique de la Molson. Durant son séjour en Europe, elle chanta en Angleterre, en Ecosse, en Hollande et en France. En Angleterre, elle fut invitée à diverses reprises, par la British Broadcasting Company, à chanter aux concerts de radio irradiés par cette organisation le dimanche.

Afin de permettre à toutes les parties de la province d'entendre ces programmes à la fois instructifs et agréables la Brasserie Molson utilisera des postes de Montréal et Québec. Tous les radiophiles sont donc invités à écouter chaque mardi soir, à 10 heures, le programme de l'Orchestre Symphonique Molson.



MADAME JEANNE DUSSEAU
Soprano canadienne bien connue artiste invitée à L'Heure de Radio de la Molson

Madame Jeanne Dusseau, qui a quitté Londres, Angleterre, le 6 février, se fera entendre pour la première fois au Canada depuis plus de huit mois, lorsqu'elle paraîtra comme artiste invitée au programme d'ouverture de l'Orchestre Symphonique Molson, mardi le 17 février, à 10 heures, p. m. aux postes CKAC, Montréal et CHRC, Québec.

Cette charmante artiste s'est rendue très populaire dans la province de Québec par son excellente interprétation des chansons du terroir canadien-français.

REUNION INTIME

A KINGSEY FALLS

(De notre correspondant)

Jeudi dernier, le 5 février un groupe d'amies se rendaient à la demeure de M. Ernest Roux, afin de causer une surprise à Mlle Laurette Roux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Parmi l'assistance on remarquait Mlles Laurette Roux, l'héroïne de la fête, Irène Roux, Lely Cantin, Marie-Louise Lemieux, Eugénie et Jeanne Préfontaine, Juliette et Annette Pepin, Rosa Tardif, Yolande et Viola Labrecque, Marie-Anne et Alfreda Bivard, Simonne Langlais, Annette Couture, Jeanne d'Arc Proulx.

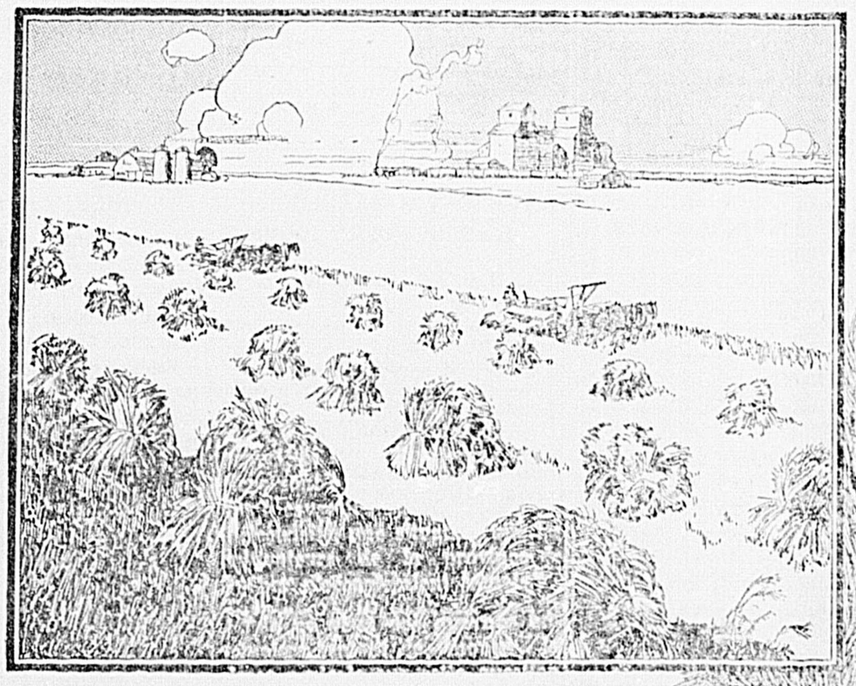
Il y eut chant, musique et partie de cartes. Bonbons et liqueurs furent servis.

De jolis cadeaux lui furent présentés.

Ce n'est qu'à une heure assez avancée que toutes se séparèrent, emportant le souvenir de cette agréable réunion.

Et voilà !

L'histoire d'une bière



La 2ème d'une série

Nous exigeons une orge parfaite

Nous exigeons la perfection dans tous les ingrédients qui servent à la fabrication de la Bière Dow "Old Stock".

La meilleure orge à bière est cultivée au Canada. Nous l'achetons de quatre provinces différentes et sélectionnons seulement la qualité de premier choix, que nous achetons à prime. Et nous faisons un examen si minutieux de toutes les orges achetées, que nos malteurs ne choisissent en moyenne qu'un seul spécimen sur cinq qui sont soumis.

Cette orge parfaite, dont nous obtenons notre malt, contribue pour une large part à assurer la supériorité de la Bière Dow "Old Stock".

Bière Dow Old Stock

29



M. CAMILLE DUGUAY

Journaliste, auteur de "La Veillée deNoël", pièce du terroir, en deux actes et un tableau

Cette pièce sera jouée à l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska, mardi, le 17 février.

On peut se procurer dès à présent des billets, des sièges réservés, en s'adressant à la Librairie de "L'Union des Cantons de l'Est", où le plan de la salle a été déposé.

Admission générale : 35 et 25 cents : enfants, 15 cents.

Retenez vos sièges d'avance.

Douze personnages en scène. Vous assisterez, au deuxième acte, au plus joyeux réveillon, au cours duquel seront chantées les plus belles chansons canadiennes d'autrefois. C'est du folklore et du plus pur. BIENVENUE A TOUS !

La Veillée de Noël

A l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska

Cette belle pièce du terroir en deux actes et un tableau, écrite par Camille Duguay, sera jouée à l'Hôtel-de-Ville, mardi, le 17 février, à 8 heures P. M. C'est une pièce d'un haut comique et d'un intérêt palpitant. Donnons quelques détails.

NOTES EXPLICATIVES

La pièce que nous offrons aujourd'hui au public, "La Veillée de Noël", est née de l'idée que nous devions avoir, chez nous, assez de ressources pour créer, de temps à autre, des spectacles dignes de l'encouragement de nos compatriotes.

A cette première idée est venue s'associer celle tout à fait normale, qu'il y a moyen de rire, de s'amuser, sans recourir à la farce banale, de mauvais goût, pour ne pas dire plus, tout en soutenant cette thèse. Nous irons plus loin. Puisque le théâtre doit être avant tout éducationnel, nous donnons une leçon d'actualité, en faisant revivre les plus belles traditions qui ont été les poétiques fleurons de notre race naissante, et les compagnes nécessaires à sa vitalité dans l'épanouissement de ce jeune peuple, dont nous nous réclamons avec fierté, le peuple canadien-français, fier de son passé glorieux, de sa mentalité gauloise, de son affirmation comme nation, de ses espérances et de sa foi en l'avenir.

Cette pièce écrite sans prétentions littéraire est le fruit de plusieurs années d'observation, et surtout un exposé de coutumes et de caractères.

Avec Jacques, nous verrons le cultivateur modèle, fidèle à sa mission, heureux de son sort, l'homme, pour qui la terre des ancêtres est un culte, une chose sacrée, pour laquelle il a un amour profond. C'est aussi le citoyen au gros bon sens, foncièrement droit et honnête, qui voit partout le bon côté des choses et ne veut que du bien à tous.

Ce serait une grave erreur de chercher dans sa femme, Marie, le type de la mère canadienne. L'auteur se réserve de lui rendre hommage dans une autre occasion, avec ses ressources infinies de tendresse, qui jettent une pluie d'or sur les berceaux, s'infusant ensuite dans le cœur de l'enfant, pour qui la première forme de la joie et du bonheur restera le sourire de sa mère. Nous aurions écrit ce rôle avec d'autant plus de ferveur, d'attrait, que nous comprenons, hélas ! tout le vide que laisse dans l'âme le départ prématuré de celle qui nous a donné le jour. La lèvre, qui s'entr'ouvre pour prononcer les syllabes sacrées de "Maman", ne sourira toujours qu'à demi, si la première fois qu'elle a émis ce son divin, il a eu pour écho la voûte mystique d'un tombeau. L'orphelin garde en son cœur une teinte de mélancolie dont il tenterait en vain de se départir. C'est la loi du sang, de la vie. Qu'on nous pardonne ce souvenir personnel, que nous fait dévoiler de tristes réalités, et continuons d'expliquer sommairement le rôle de Marie.

C'est une bonne épouse. Elle a été la compagne assidue de son mari, Jacques. Cependant, comme trop de femmes canadiennes, et d'autres nationalités aussi, elle a voulu évoluer dans le sens moderne, la mode. Il n'a fallu que l'apparition d'un étranger, Henry Greenwood, pour changer sa mentalité et la faire sortir de son véritable rôle. Du reste, Jacques l'explique au premier acte et en prend courageusement son parti.

Au cours de la pièce, on rencontrera aussi certains personnages symboliques, comme la ménagère du curé, le bedeau, les rentiers, etc., que nous avons essayé de dépeindre tels qu'ils étaient réellement.

Avec les veilleux, nous assisterons à la mise en lumière d'une plaie, (le placottage), d'un défaut national : la médisance, la meurtrière calomnie, l'inconcevable jalousie. La charité, qui a sauvé le monde, est méconnue de ces gens bons, religieux, de mœurs irréprochables. Henri, Pierre, Alexandre, nous le ferons toucher du doigt.

Glissons sur le tableau de la messe de minuit dont la naïve beauté nous fera revivre les plus belles heures de notre enfance. Des souvenirs charmants s'y rattachent.

Au deuxième acte, nous assistons au traditionnel réveillon. Il met en vigueur une vieille coutume, redonne la vie à d'anciennes chansons qui après tout, en valent beaucoup de modernes, au style bizarre, au goût douteux, quand, cédant à un sensualisme malsain, elles ne sont pas tout à fait mauvaises.

"La Veillée de Noël", c'est le retour à la terre, l'amour de la famille, quelques travers nationaux joyeusement soulignés.

A chacun d'en tirer une conclusion.

En écrivant cette pièce, nous n'avons eu qu'un but : doter le théâtre canadien d'une œuvre du terroir, morale, éducationnelle et faire revivre quelques traditions, en rendant un respectueux hommage au passé.

CAMILLE DUGUAY,

N. B.—Cette pièce a été créée par "Le Cercle Dramatique de Drummondville", Drummondville, le 14 janvier 1926, au théâtre Archambault, devant 600 personnes. Cette première représentation était sous la direction de Mademoiselle Doria Lemaire, aujourd'hui Madame Camille Duguay.

ALLONS FETER LE MARDI GRAS

AVEC LES INTERPRETES DE "LA VEILLEE DE NOEL"

Tous les lecteurs de "L'Union des Cantons de l'Est" qui demeurent dans les villages avoisinants, et ceux de Victoriaville, sont invités à se rendre à Arthabaska, mardi, le 17 février, pour fêter le mardi-gras à la canadienne.

On interprétera, ce soir-là, à la salle de l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska, "La Veillée de Noël", pièce du terroir en deux actes et un tableau. C'est une belle occasion de passer une soirée agréable, instructive, au cours de laquelle on revivra les coutumes chères aux anciens. Il y aura des belles chansons, de la danse sur la scène, des violonneux, etc.

L'organisation a mis des prix à la portée de tous, puisque l'admission générale est de 35 cents et de 25 cents ; enfants, 15 cents.

Voici les noms des interprètes de "La Veillée de Noël".

JACQUES, cultivateur	M. Joseph Duguay, avocat
MARIE, son épouse	Madame Camille Duguay
MARTHE, leur fille	Mlle Germaine Auger
JEAN, leur voisin	M. le notaire P.-E. Bergeron
OCTAVE, maître-chantre	M. Camille Duguay
JULIE, son épouse	Mlle Marie-Rose Demontigny
TI-JOS, le postillon	M. Eddy Roy
MLLE OLIVE, l'organiste	Mlle Gertrude Boucher
PIERRE, cultivateur	M. Marius Fournier
HENRI, cultivateur	M. J.-Emile Masse
ALEXANDRE, cultivateur	M. Emile L'Heureux
HENRY GREENWOOD, canadien anglicisé	M. Emilio Patry

La scène se passe à La Baie du Febvre, en 1920.

Retenez vos billets dès à présent, en vous adressant à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

DANS L'ATTENTE

Respectueusement, aux radiophiles Canadiens

(Suite)

Notre Métropole Canadienne qui, à propos d'un théâtre-Opéra, est encore dans l'attente. N'aurait-elle pas tout à gagner et rien à perdre, en optant pour les idées que nous émettons ? Préfère-t-elle le régime qui la maintient esclave de l'indifférence et de l'apathie. Certes, nous ne lui dénions pas le mérite de s'être montrée on ne peut plus accueillante à l'égard de la radio ; en son enceinte comme du reste, un peu partout à travers notre beau pays, la réception fut des plus enthousiastes, à tel point qu'il en est résulté une véritable industrie qui va sans cesse grandissante et qui n'a rencontré, jusqu'ici sur sa route, qu'un fort petit nombre d'adversaires mal renseignés.

Louons cet esprit d'inovation et de progrès dont fait preuve, à l'occurence, un jeune peuple comme le nôtre ; il s'en dégage une promesse de succès, un présage de gloire, un augure de bonheur. Si nous en sommes à notre quatrième article en matières de revendications, ce n'est pas que nous sachions implantée parmi nous la triste habitude de l'insouciance. Nous avons constaté qu'en tous les pays du monde où, pourtant, le culte du beau, du bien et du vrai est à l'honneur, là ou la soif du développement et l'amour de l'avancement brigue tous les suffrages, là même, il s'est versé à flots, de la littérature inductive, éducatrice et convaincante, autour de cette désormais fameuse question de la radio ; on en a fait le sujet d'interminables polémiques et d'intéressantes dissertations et on en est venu aux réalités effectives et irréfutables.

Nous avons simplement voulu joindre notre humble voix à cet universel concert d'exhortations, de remarques, d'avis et de conseils et nous ne croyons pas compromettre les chances d'heureux issue, à la question que nous traitons, en épuisant l'inspiration qui nous suggérera encore les quelques avertissements qui vont suivre. Ajoutons que, pour conduire de la sorte l'apostolat dont nous nous honorons présentement, nous avons cru bon et indispensable de recourir aux sources les plus autoritaires, et, telle que vous apparaît aujourd'hui notre modeste argumentation, telle elle a été conçue et publiée dans les journaux et revues les plus justement célèbres. Ces données, vexatoires pour le petit nombre et rassurante pour la très grande majorité, ne doivent donc pas être considérées à titre de gabegie ou de facétie ; elles ne sont que la formule véridique de l'expérience et de l'art.

Continuons en affirmant que, jusqu'à ce jour, au Canada, tout à peu près, reste ignoré, concernant la salle elle-même du studio diffuseur : Ses dimensions et son revêtement sont totalement méconnues, relativement aux lois acoustiques. Sait-on que la paroi de pierre nue y est préférable au mur en bois, à condition que l'enceinte ne soit pas démesurément longue, ce qui donnerait trop de liberté à l'écho et, par suite, autoriserait la confusion et le médiocre dans l'émission ? Que fait-on pour construire ou agrandir ces studios, de façon à pouvoir accepter des assistances réelles ou vivantes ? Qui a-t-il à signaler, en fait de ce qui ait pu être tenté pour la réorganisation de nos corps de musiques conformément aux possibilités techniques du microphone ? Se préoccupe-t-on du choix ou du rajustement de la musique propre à la radio ? A-t-on jamais imposé ou même recommandé la moindre éducation aux artistes de nos différents postes émetteurs, relativement a la manière de procéder qui n'est pas la même sur les deux scènes : le Microphone et le théâtre ? N'y a-t-il pas beaucoup à retoucher, sous ce rapport ? Et toutes ces voix, contre-faites et injustifiées, que nous apportent les ondes aériennes réclameraient-elles, je leur demande ceci à elles-mêmes, autre chose que de bien connaître les moyens de se faire mieux comprendre et mieux apprécier ?

Tous ensemble, Citoyens du Canada, Gouvernants, Intellectuels et techniciens, classes et individus, fraternellement, liguons-nous, et par l'effort décuplé d'un génie concentré, protestons, envers la radio, d'une reconnaissance pratique. Il est en notre pouvoir, si l'on peut compter avec de l'entente, de la bonne volonté et de l'initiative, de disposer les événements et les circonstances de manière que cette précieuse invention produise les merveilleux résultats qu'on espère d'elle. Que l'on procure aux postes, récepteurs et émetteurs, l'équipement qui leur convient ; que l'on travaille sérieusement à l'élimination des parasites atmosphériques et industriels, et, pour cela, observons attentivement l'essort scientifique.

Ne souscrivons pas avec trop d'empressement à ces diatribes dirigés contre les ralliements de postes émetteurs ; il ne peut s'en suivre qu'une émission supérieure, la valeur du rapport antiparasite se trouvant augmentée autant de fois que l'est celle de l'énergie recueillie provenant de postes émetteurs à grande puissance ou de stations reliées. Si les troubles atmosphériques sont, à la fois, plus difficiles à contrôler et moins fréquents que les troubles ou parasites industriels, les premiers restent, jusqu'à ce jour, presqu'entièrement en dehors des atteintes de la science, tandis que les seconds, se trouvent ordinairement à la portée de l'opposition éventuelle.

Dernièrement, en France, une pétition du ministère enjoignait aux agents de l'administration d'étudier les moyens pour atténuer les troubles dus aux appareils Baudot justement redoutés par les amateurs voisins d'un central télégraphique. En Allemagne, procédure analogue et sanctionnée par une loi rigoureuse. En Autriche et en Italie, également, lutte acharnée contre les perturbations atmosphériques. Rien de semblable n'est fait, sur ce terrain, chez-nous, en ce pays de louables libertés et l'on semble vouloir donner carte blanche, même au tort, au préjudice et à la nuisance, ceci, probablement, sans malice ni mauvaise intention d'aucune sorte, mais plutôt par conciliation ou ignorance des faits.

On a parlé, il y a de cela quelques semaines, de la formation d'une compagnie devant, sous peu, organiser et mettre en fonction, par tout le Dominion, une chaine de puissants postes : Des représentants de la dite compagnie seraient même entrés en pourparlers avec le Ministre de la Marine et celui-ci ne se serait nullement montré hostile à l'entreprise. L'Etat n'aurait-il que l'intention de négocier le projet ? Rien de plus ne transpire de ces délibérations et nous avons peine à nous défendre d'une indécise appréhension en rapport avec les travaux annoncés. Serait-ce une affaire commerciale, privée, habilement déguisée sous les apparences d'une direction inter-provinciale et insuffisamment subventionnée par le Fédéral ? Heureusement, notre bonne et sage législature de Québec vient de se saisir de la question et pourvu que le Potentat coutumier de toute intrusion illégitime ne suscite pas d'entraves, il est permis de croire que notre gouvernement saura se maintenir à la hauteur des aspirations du peuple qu'il administre.

Une autre lacune dont souffre la radio en Canada, et ce n'est pas la moindre, c'est l'abus que l'on y fait du Jazz, et, surtout, du mauvais Jazz. Il y a, en cela, pour nous disculper en partie, ce voisinage Américain toujours frivole de légèretés et d'inconséquences à l'influence duquel il nous est difficile d'échapper complètement. Ce n'est pas que ce genre de musique (car c'est en un, quoiqu'en pensent les puritains de l'art classique), soit complètement condamnable mais plutôt du peu de soin qu'on apporte à son exécution comme à sa conception.

Nous nous permettrons ici une digression pour remplir une promesse faite au début de cette petite étude et par laquelle nous nous sommes engagés à parler de Jazz.

Cette parenthèse n'est intercalée au cours de ce modeste ouvrage, qu'à titre de mise au point et pour réfuter, ainsi que nous l'avons dit plus haut, certaines opinions éperduement objectives.

Le jazz diffère de l'art classique par la prédominence de l'exécutant sur le compositeur, c'est-à-dire, par la liberté, le caprice et la multiplicité de l'interprétation et par l'originalité de l'instrumentation. Il diminue l'importance des cordes, augmente celle des cuivres, trompettes et trombones, surtout admet facilement le saxophone, la clarinette en son régistre aigu et les instruments rythmiques, batterie, banjo et hélicon, instruments à sonorités plus rudes mais non moins pures que celles du violon ou du violoncelle, instruments plutôt aptes à la sempiternelle syncope du jazz.

Jouer straight, en jazz, ainsi qu'on le dit même en français, signifie exécuter textuellement. L'arangeur attaché à pareil corps de musique a tout le mérite, et alors, les fox-trots, tous bâtis sur le même plan, ne provoquent qu'un intérêt limité et vite épuisé, de la part des auditeurs, surtout si l'on s'en rapporte au jazz qu'on nous lance par la tête, (Priere d'excuser l'expression) à toute heure du jour et de la nuit, de presque tous les postes émetteurs de l'Amérique du Nord. Avouons que ce lamentable état de choses est peut-être encore plus général en France ; de là, ces critiques acerbes et justifiées continuellement adressées à cette piètre forme de l'art musical comme à tous ceux qui concourent à sa diffusion. Qu'est-ce que jouer "hot" en jazz ? (A suivre)

A. CHARLEBOIS,
Organiste,
Arthabaska.

Capital, $36,000,000 Réserve et Profits non répartis, $38,947,047

Actif total, $826,969,537

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Sir Charles Gordon, G.B.E.
Président du Conseil—Dominion Textile Company, Limited

VICE-PRÉSIDENTS

H. R. Drummond
Administrateur—Canada & Dominion Sugar Co., Limited

Le Maj.-Gén. l'Hon. S. C. Mewburn, C.M.G.
Vice-président—The Huron and Erie Mortgage Corporation

Sir Frederick Williams-Taylor
Ancien Directeur-Général de la Banque de Montréal

D. Forbes Angus
Président canadien, Standard Life Assurance Company

L'Hon. Thomas Ahearn, C.P.
Président, Ottawa Light, Heat and Power Company, Limited

Lt.-Col. Herbert Molson, C.M.G., M.C.
Président, Molson's Brewery, Ltd.

J. W. McConnell
Président et Directeur-Gérant, St. Lawrence Sugar Refineries, Limited

Harold Kennedy
Administrateur, Johnson's (Asbestos) Company

W. A. Black
Président, The Ogilvie Flour Mills Company, Limited

G. B. Fraser
Administrateur, Greenshields, Limited

A. O. Dawson
Président, Canadian Cottons, Limited

L'Hon. Henry Cockshutt
Président du Conseil et Président, Cockshutt Plow Company, Limited

W. N. Tilley, C.R.
Avocat, de la firme Tilley, Johnston, Thomson & Parmenter

E. W. Beatty, C.R.
Président du Conseil et Président, Canadian Pacific Railway Company

Patrick Burns
Président du Conseil, Burns & Company, Limited

Le Général Sir Arthur Currie, G.C.M.G., K.C.B.
Principal de l'Université McGill

Chris. Spencer
Président, David Spencer, Limited, Grands Magasins

F. E. Meredith, C.R.
Avocat, de la firme Meredith, Holden, Heward & Holden

Ross H. McMaster
Président, Steel Company of Canada, Limited

DIRECTEURS-GÉNÉRAUX
W. A. Bog—Jackson Dodds

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

PLUS DE 650 SUCCURSALES AU CANADA

ANNIVERSAIRE BIEN FETE

A ARTHABASKA

Dimanche soir, le huit fevrier se réunissaient chez M. Nathaniel Blanchet, ses enfants et quelques amis pour fêter le soixante-septième anniversaire de sa naissance :

Les invités étaient : Mme Nathaniel Blanchet, M. et Mme Roméo Talbot, M. et Mme Philippe Bergeron, M. et Mme Donat Langlais, la famille Henri Blanchet, M. et Mme Emile Blanchet, M. et Mme Donat Blanchet, M. Philippe Blanchet, M. Alfred Beaudoin, M. Aimé Pichette, M. Lucien Laplante, Mlle Mariette Talbot, M. Charles-Ed. Lépinay, Mlle Marie-Paule Bergeron, M. Robert Talbot, M. Bélanger, M. et Mme J. O. Garneau, M. Roméo Langlais, Mlle Rhéa Langlais.

Une adresse fut lue par Mme Roméo Talbot et un joli cadeau lui fut présenté par M. Philippe Blanchet.

Durant la soirée il y eut de la musique, du chant et quelques parties de cartes. Ce n'est qu'à une heure avancée que tous se séparèrent, emportant un agréable souvenir de cette fête.

Voici l'adresse :

Monsieur Nathaniel Blanchet,

Bien-aimé Père,

Avec quel transport d'allégresse nous saluons ce grand jour! En ce moment que d'émotions dans le cœur de vos enfants et petits-enfants.

A l'occasion de votre soixante-septième anniversaire nous nous sommes réunis autour de vous pour vous souhaiter une bonne fête et une longue vie.

Vous avez élevé une grande famille, servi le pain du corps, honoré son nom et entouré de respect. Quel travail, que de tristesse, de fatigue rappellent un retour de ces longues années.

Quarante-quatre années d'union effacées dans le lointain passé, aidé de votre fidèle épouse, riche de souvenirs de prix et de mérite, vous laissent encore à espérer pour l'avenir de longs et d'heureux jours.

Quel privilège pour nous de déposer sur vos cheveux blancs une couronne tressée par la gratitude de l'amour.

Remercions Dieu de nous avoir formé de si bons parents. Merci des beaux exemples que nous lègue votre vie remplie de travaux et de vertus.

Merci au ciel de vous avoir béni et conservé si longtemps à notre affection.

Redisons avec bonheur : Bonne fête.

Pour BOIS ou METAUX

Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.

Chez les fournisseurs ou s'adresser à

THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTEE. MONTREAL, TORONTO VANCOUVER ST-JEAN, N.B.

Scies Simonds

2-25

A VICTORIAVILLE !

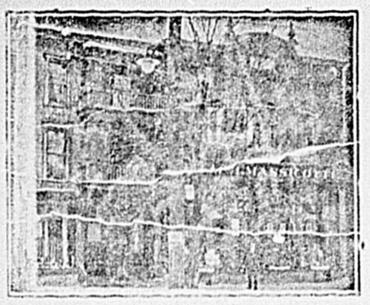
La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes patentés, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Chocolats, Cigares et Cigarettes,

etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpé Dennison, Papier à Lettres, Tapisserie, Argenterie, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaisselle, Articles de classe, Cahiers, Crayons Plumes, Encre, Etc. Etc.

CASTORIA F	35c.	LINIMENT BLANC NADRUCO	25c.
SIROP LAMBERT	25c.	OVALTINE	50c. 75c. et 1.25
SIROP MATHIEU	25c.	SIROP DE FIGUE et Senné REXALL	50c.
SIROP PIN BLANC, eucalyptol et miel, notre propre préparation	35c.	URASAL HORNER	85c. et 1.60
TAROL	25c.	ABBEY'S SALT	30c. et 65c.
LINIMENT MINARD	25c.	FRUITATIVES	3 btes 1.25

Les Pilules DODD'S, GIN, MORO, ROSES ET ROUGES . . . 3 boîtes $1.25
Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation . . . . . 50c la bout. de 100
Les Pilules Ferrugineuses Rouges "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles . . . . . 75c. la bout. de 100
Café OPEKO . . . . . 1 lb. 69c. Thé OPEKO . . . . . ½ livre 49c.
POT ½ livre, CACAO Lloyd's A . . . . . 25c.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer un très bel assortiment de cadeaux pour les Fêtes VENEZ VOIR.

The Rexall Store

J.-P.-H. MASSICOTTE, PROP.

VICTORIAVILLE.

POUR VOS

IMPRESSIONS DE LUXE...

Lettres de Faire Part,

Cartes d'Invitations

Cartes de Remerciements pour

Sympathies ou Cartes Souvenir,

Notre assortiment est très varié

Et de la plus récente nouveauté.

Attention spéciale aux Commandes données par la malle.

Demandez nos prix

L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

ARTHABASKA, P. Q.

Victrola Orthophonic Victor

Assortiment complet de Records Victor

Radio Victor et Combinaison Victor

En Vente à la

LIBRAIRIE de "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.

LA TAPISSERIE

Certains propriétaires se plaignent souvent qu'il faut tapisser les appartements si souvent que leur maison ne rapportent pas assez pour payer assez de bénéfices sur le placement qu'elle représente. Ils promettent à leurs locataires de faire tapisser les chambres mais vont choisir du papier bon marché qui, une fois posé n'est pas mieux que celui qui a été recouvert. En tapissant cela vaut la peine de payer quelques sous de plus le rouleau et d'avoir du beau papier qui conserve son teint et qui plaira si bien au locataire qu'il fera en sorte de ne pas le tacher. Il faut simplement visiter le magasin de La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, pour se rendre compte combien il est avantageux d'acheter du bon papier peint.

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS A LA LIBRAIRIE DE "L'UNION" A ARTHABASKA

Un assortiment complet de marchandises de librairie tels que : Livres de lectures, Papier à lettres, Articles de fantaisie, Statues et Statuettes, Chapelets, Médailles, Articles pour cadeaux, Sets d'écriture, Livres de messes, Articles de classe, Cartes à jouer, Cartes postales, Service à fumer, Articles pour bureaux, Plumes réservoir, Crayon automatiques, Articles en cuir, Rubans de papiers pour décorations, Lampes électriques de fantaisie.

Spécialités : Articles pour cadeaux et de souvenir.

Prix défiant toute compétition

"L'Imprimerie d'Arthabaska Inc."
Libraire-Imprimeur
Propriétaire
Arthabaska, P. Q.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix $1.00,

L'Hon. M. Godbout

(Suite de la 1ère page)

de la province, des avantages de l'enseignement agricole et c'est pour cela qu'il a institué les cours abrégés d'agriculture. Ces cours abrégés donnés l'hiver, pendant une ou deux semaines, sont suivis par de nombreux cultivateurs et le gouvernement a l'intention non seulement de poursuivre ces cours, de vulgariser cette éducation agricole en faveur des cultivateurs, mais d'aller la leur porter chez eux, dans leurs propres écoles, soit par des conférences, soit par des corps volants d'agronomes qui iront donner des cours dans chacune des paroisses de la province.

M. Godbout commente ensuite une des principales attaques des orateurs de l'Opposition, qui accusent toujours le gouvernement de leur avoir volé leur programme. "Je n'ai pas à refuter pareille affirmation" dit le ministre, "car tous savent ce que le gouvernement a fait ; mais, si le programme que nous avons est bon de quoi l'Opposition se plaint-elle ?"

L'électricité

M. Lamoureux, d'Iberville, a fait allusion, hier, au tarif de l'électricité dans les campagnes. M. Lamoureux a soulevé la question en disant que les cultivateurs ne se plaignent pas des taux qui leur sont chargés pour leur éclairage et pour leur chauffage, mais simplement pour leur force motrice. M. Godbout avait traité ce sujet l'an dernier et il affirme qu'il n'a pas changé d'avis. Il n'est cependant jamais allé aux extrêmes atteints par le député de Dorion (M. Blain) qui prétendait que les cultivateurs de la province d'Ontario sont mieux partagés que les cultivateurs de Québec sous le rapport des taux de l'électricité. "Si l'on compare les deux systèmes, déclare le ministre de l'Agriculture, on se rendra compte que, dans bien des cas, le système de Québec est aussi avantageux, sinon plus, que le système Ontarien. Le cultivateur québecois ne paye pas trop cher pour son électricité d'éclairage et de chauffage. Quant à la question de la force motrice, les compagnies elles-mêmes admettent que leurs taux actuels pourraient être diminués. Cependant, elles se trouvent en présence d'une situation économique grave. Les fermes de Québec sont très éloignées les unes des autres et c'est de là que vient tout le problème. Le cultivateur ne peut se servir de la force motrice en utilisant le courant ordinaire. Il faut que ce courant soit transformé. Il faudrait donc un transformeur chez chaque fermier et ce serait une dépense considérable pour les compagnies. Les compagnies ont étudié la question, d'autres personnes ont aussi pensé à la situation et le premier ministre de la province a été l'un des premiers à s'en occuper avec les autres ministres de son cabinet. "Avant longtemps, affirme le ministre aux applaudissements de toute la Chambre, les cultivateurs auront des taux d'électricité satisfaisants."

M. Blain ayant affirmé hier dans son discours que les cultivateurs ne payent qu'un sou ou un sou et demi pour le kilowatt-heure d'électricité, en Ontario. M. Godbout le met au défi de prouver cela. "Si le député de Dorion, dit-il, peut étayer ses avancés sur des preuves, j'avouerai en Chambre que je ne connais rien des taux d'électricité." M. Blain a fait des avancés qui sont exagérés, mais il n'a pas osé dire que les propriétés des cultivateurs Ontariens sont hypothéquées pour 20 ans à cause justement de ces taux d'électricité, une situation que les cultivateurs de la province de Québec n'accepteraient jamais."

"Je ne veux pas que nos adversaires tentent de monter la classe agricole sur cette question de l'électricité", dit-il. Les taux payés par les cultivateurs québecois sont souvent plus avantageux que ceux payés par les cultivateurs Ontariens. Toute la question de la distribution de l'électricité dans les campagnes est actuellement devant la commission des utilités publiques et je ne veux pas que l'on vienne prétendre que les cultivateurs ne payent qu'un sou pour leur électricité en Ontario.

"Oui ! Oui ! fait de la tête le député de Hull, M. Guertin, qui se sent atteint dans la partie vive de son être, son amour pour la province voisine.

"Non, répond le ministre, si vous pouvez me prouver cela, j'avouerai en Chambre que je me suis trompé, mais, lorsque vous ferez vos calculs, tenez compte des charges fixes imposées aux cultivateurs Ontariens !"

Le député de Dorion, (M. Blain) a protesté hier, il a affirmé que le gouvernement faisait une campagne déloyale contre le gouvernemen central au sujet du veto mis par Ottawa à la demande des municipalités de construire leurs salles paroissiales avec les fonds d'Ottawa distribués en vue de remédier au chômage. "Il n'y avait de demandes que pour deux salles paroissiales," affirmait M. Blain.

"M. Blain était mal renseigné ou il était de mauvaise foi", dit M. Godbout.

"Ce n'est pas deux municipalités qui ont fait de telles demandes pour des réparations d'églises, d'écoles ou de salles paroissiales, mais 25, au moins."

M. Duplessis veut savoir quand ces demandes ont été faites et M. Taschereau, qui lui donne la réplique, lui dit que ces demandes ont été faites à Ottawa, avant que le sénateur Robertson ne donna son interprétation de la loi, qui fut défavorable à la loi votée par le gouvernement provincial pour permettre aux municipalités d'aider à la réparation des églises, des écoles et des salles paroissiales.

Un témoignage

L'opposition a affirmé à plusieurs reprises que le gouvernement de Québec ne traite pas bien la classe agricole. Voici le témoignage rendu à la province de Québec par un journal de la province voisine, le "Farmers' Advocate", du 17 varil 1930. Ce journal se dit surpris de constater que toute la législation du pays, à l'exception de celle de la province de Québec, a négligé les intérêts de la classe agricole." Et cependant, les adversaires du gouvernement viennent prétendre que l'administration en favuer du gouvernement, mais, heureusement, la classe agricole comprend mieux que les conservateurs ne semblent le penser et elle donnera sa réponse aux prochaines élections.

Les conservateurs ont aussi prétendu que l'Ontario a fait la part plus large que Québec, dans l'énoncé de son budget, pour les agriculteurs. M. Godbout prouve que, proportions gardées, Ontario n'a donné que $13 de son budget, l'an dernier, à la classe agricole tandis que Québec en donne $20 ; Ontario ne s'est trouvé à donner à l'agriculture que 26 cents par acre de terre tandis que Québec en donne 40 cents.

L'opposition a une façon toute particulière de prouver son grand amour pour la classe agricole, surtout quand elle prétend que Montréal est la vache à lait de la province, pour prétendre ensuite que les classes agricoles sont exploitées au détriment des villes !

L'opposition a reproché au gouvernement de donner à la population un budget d'élection. Le gouvernement a toujours fait des budgets d'élections depuis trente-trois ans qu'il est au pouvoir, et chaque année, c'est un nouveau budget d'élection qu'il offre au peuple dans sa générosité. Ces budgets ne sont pas faits au bénéfice d'une seule classe, mais de toutes les classes de notre population et le budget de l'année prochaine sera encore un budget d'élection si l'on peut dire par là qu'il sera généreux. La population le sait et elle gardera sa confiance au gouvernement qui est capable de lui offrir un tel cadeau tous les ans.

POINT DE PARTIS POLITIQUES DANS LE MONDE DES GERMES

Nous avons constamment 180,000 malades

Les microbes n'ont point de partis politiques. Un germe typhique s'attache fort bien à un bon libéral sans diminuer ses affections pour un conservateur d'aussi bonne trempe. Et quand une légion de microbes diphtéritiques envahit la gorge d'un enfant, elle agit avec le même sinistre accord vers la même fin macabre. Ces bestioles ne s'engagent ni dans les longs débats, ni dans les discours passionnés. Aussi ne demandent-ils jamais à M. l'Orateur de la Chambre de rajuster leurs malentendus. Se nourrir et se reproduire sont leurs seules préoccupations.

Vraiment il y a du beau, peut-être un peu baudelairien, dans cet accord menaçant ; mais il est fort regrettable que l'homme n'apaise pas son besoin de division quand il s'agit de s'attaquer à un adversaires qui trouve sa force dans l'unité d'action.

Recueillons-nous pour méditer un instant sur cette armée de germe diphtéritiques qui nous envahit. Elle tue à peu près 1200 Canadiens chaque année sur un total de 12,500 cas. Supposons maintenant que cette armée de microbes soit une armée humaine. Supposons que cette désastreuse invasion soit accomplie par des armées européennes ou asiatiques. Que ferait le Canada ? Nous pouvons fort bien nous en rendre compte. Nos bataillons se mettraient en marche et culbutraient ces jaunes ou ces boches dans la mer. Une invasion du Canada serait chose dangereuse pour l'envahisseur.

Mais pour les microbes, l'invasion est fort facile et même encouragée.

Nous avons constamment 180,000 malades au pays. Sur ce chiffre, 54,000 sont toujours malades. La maladie et la mort prématurés dont la moitié est prévenable coûte $1,311,000,000 au pays chaque année. Ainsi, comme vous le voyez, le Canada est en guerre. Mais la plupart de nous ne s'en rend pas compte parce que l'ennemi est invisible.

Autant de décès que nous regrettons et que nous acceptons comme résultats du destin et qui à vrai dire, ne sont pas nécessaires. Les médecins savent cela. Et les gens renseignés savent aussi que des milliers de Canadiens meurent à tous les ans de maladies qui pourraient être prévenues.

Voilà une absurdité dont le public est responsable. Tous ces concitoyens emportés ou alités par la diphtérie sont les victimes d'un état de choses qui n'est pas nécessaire. La diphtérie peut être prévenue par la toxoïde qui compte une efficacité de 90 pour cent. La fièvre typhoïde qui tue 1,111 Canadiens chaque année, n'a presque pas affecté l'armée canadienne pendant la dernière guerre parce que tous les soldats étaient immunisés ainsi que devraient l'être tous ceux qui viennent en contact avec cette maladie. Dans la ville cette précaution n'est pas nécessaire à cause de la jevellinisation de l'eau potable, de la pasteurisation ud lait et de l'inspection rigide à laquelle les aliments sont soumis. C'est ainsi qu'on a réduit le taux de la mortalité due à ces cas à un point beaucoup plus bas que la mortalité due aux mêmes raisons dans les campagnes.

Le taux de la mortalité due à la tuberculose a baissé de 50 pour cent au cours des vingt-cinq dernières années. preuve évidente que cette mortalité peut être coupée en deux dans les vingt-cinq ans à venir, si nous nous servions des moyens propres à cette fin. La tuberculose prend encore 7,761 victimes par année. La maladie de cœur, la mortalité maternelle, le cancer peuvent être diminués. Et nous laissons ces maladies tuer des milliers de personnes que nous pourrions sauver.

Voici quelques-uns des principes que nous devons mettre en pratique : l'approbation du fait que le gouvernement fédéral sait prendre l'initiative quand il s'agit de la conservation de la santé pour que le ministère d'hygiène fédéral puisse continuer et s'étendre sans entraves l'œuvre qu'il poursuit d'une façon si efficace ; l'organisation transcontinentale des Unités Sanitaires de Comté—bureaux d'hygiène permanents pour servir les districts ruraux—puisque un grand nombre de ces Unités fonctionnent déjà avec d'excellents résultats : l'éducation du public pour enseigner l'importance de l'examen périodique, au moins à tous les ans, par le médecin de famille, dans le but de découvrir les changements qui ont eu lieu et qui menacent la santé.

Enfin il nous faut une unité d'action bien contrôlée afin que nous puissions agir de concert dans le but de détruire l'armée unie des microbes qui nous attaquent en tous sens.

John Burke INGRAM

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE

Téléphone 157

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres, Moulures,

Miroirs, Vitres,

ETC. ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIETE DE MOULURES A CADRES....

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL

ARTHABASKA, - - - - P. Q.

Bouchers et Marchands

¶ NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriqué spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

¶ EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulierement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre !

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock a notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITÉ.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

—Vient de paraitre : "AU PAYS DU SOLEIL", par Anita Belleau. Récit d'un voyage à Cuba. L'auteur dépeint les traits caractéristiques, les mœurs et coutumes du peuple cubain. Une idylle se déroule dans la pittoresque ville de La Havane, au milieu des splendides décors de la nature tropicale.

En vente à la Librairie de "L'Union des Cantons de l'Est", Arthabaska, et à la librairie St-Jean, de Victoriaville. Prix $1.00

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitral, espèce de papier colorié pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrées, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

Vous trouverez à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 voltes, au prix de 35 sous, 3 pour $1.00.